

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE :

- ANDRE THEURIET... *Scène d'intérieur* (Poésie).
J. L. K.-LAFLAMME... *L'assurance fraternelle et ses garanties de succès.*
RENE BAZIN..... *La province dans le Roman* (Variété).
PAUL GERARD..... *Politique Canadienne-Française.*
JEAN COLON..... *Le Crédit Foncier Canadien à Québec.*
LEON KEMNER..... *Revue des faits et des œuvres.*
P. U. VAILLANT..... *Vieux articles et vieux ouvrages — Le Rev. M. Bédard, curé de Fall River (1886) Suite.*
Monologue,—Nouvelle,—Roman,—Bibliographie, etc.

POUR LE NUMERO DU MOIS DE FEVRIER

La question des langues et l'épiscopat de la Nouvelle Angleterre

PAR J. L. K.-LAFLAMME

PRIX DU NUMERO

Canada : 15 cents | Etranger : 20 cents

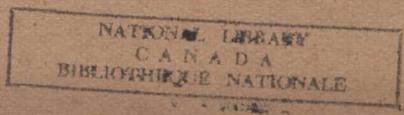
DIRECTEUR

J. L. K.-LAFLAMME

QUEBEC

SOCIETE DE LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

MCMIX





Restons chez nous!

Région de la Matapédia L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1,300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec es plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

Région de l'Outaouais et du Témiscamingue

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa, et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays; on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinières qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi dire la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Ministère de la Colonisation, à Québec; à M. L.-E. Carufel, agent de colonisation, à Montréal, ou à M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement, à Worcester, Mass.

AVIS

Abonnez-vous et faites abonner vos amis à *La Revue Franco-Américaine*. Remplissez le bulletin d'abonnement ci-dessous et envoyez le avec le montant à M. J. A. Lefebvre, administrateur de *La Revue Franco-Américaine*, 4, casier postal Québec.

BULLETIN D'ABONNEMENT D'UN AN

AU JOURNAL " *La Revue Franco-Américaine* "

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de *La Revue Franco-Américaine* de m'abonner pour 12 mois, à dater du.....190....., pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....
.....

PRIX D'ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Canada.....	\$0.80	\$1.50
Etats-Unis.....	1.10	2.00
France et Belgique.....	5.50 frs.	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

FONDEE EN 1860

La Banque Nationale

VOYAGES ————

Nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous lui offrons pour faciliter les voyages.

Nous avons des correspondants dans toutes les villes importantes de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Nos billets circulaires pour les voyageurs sont payables sans charge chez tous nos agents.

Demandez une copie de notre pamphlet explicatif.

SUCCURSALE A PARIS

Rue Boudreau, 7, Square de l'Opera

TELEPHONE

1422



J. R. CHALOUT

Gérant



THE UNDERWOOD

MACHINES A ECRIRE Underwood et Empire

Fournitures, Papier et Papier
Carbon.
Machines d'occasion à très
bas prix.
Réparations de toutes Ma-
chines, etc.



CLEMENT & CLEMENT
69, RUE SAINT-PIERRE
QUEBEC

Paraitra prochainement

L'assimilation et les Canadiens-français

Charles Dupil.

L'évolution des partis politiques au Canada.

Olivar Asselin.

Numéro d'essai

Q Nous adressons ce numéro de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, à titre d'essai, à plusieurs personnes dont les noms nous ont été donnés par nos amis.

Ceux qui, après l'avoir lu, ne désirent pas s'abonner nous obligeront beaucoup en nous retournant l'envoi, ce qui nous permettra de compléter les séries des futurs abonnés.

Adressez: LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

Casier postal 4, Québec, P. Q.

A NOS LECTEURS

Il y a six mois que la **Revue Franco-Américaine** publiait son premier numéro.

Le succès de cette publication prouva dès l'abord qu'**elle** avait su prévoir les désirs, prendre les intérêts d'un public considérable et l'accueil fait dès le début a été sans cesse croissant. Nos lecteurs attendent avec impatience, chaque mois, l'apparition du numéro qui leur apportera d'agréables heures, d'attachantes et instructives lectures.

La Revue Franco-Américaine pénètre dans tous les milieux, donnant satisfaction au goût du lettré, de l'homme d'affaires, de l'étudiant, de la jeune fille et de la femme.

Elle offre, avec des articles instructifs et soigneusement documentés, une abondance de lectures tour à tour impressionnantes ou divertissantes, romans, nouvelles, poésies, monologues, fantaisies gaies, etc.

Elle vaut également par le texte, dû à des écrivains autorisés, et par l'illustration variée.

Elle présente à la fois l'intérêt d'actualité le plus vif et la valeur durable d'un ouvrage de fond.

Elle a ainsi sa place marquée dans tous les foyers et nous faisons appel à tous nos lecteurs pour qu'ils nous aident à la propager, soit en la recommandant autour d'eux, soit en nous fournissant de bonnes adresses ou en nous **demandant des numéros spécimens à distribuer.**

Dites bien à ceux qui désireraient avoir une série complète des numéros parus jusqu'aujourd'hui de se hâter d'en faire la demande, car dans un avenir très rapproché, il sera tout à fait impossible de se les procurer. Plus la série est complète, plus elle a de la valeur.

Adresse : LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

4, Casier postal,

QUEBEC.

L'ILLUSTRATION

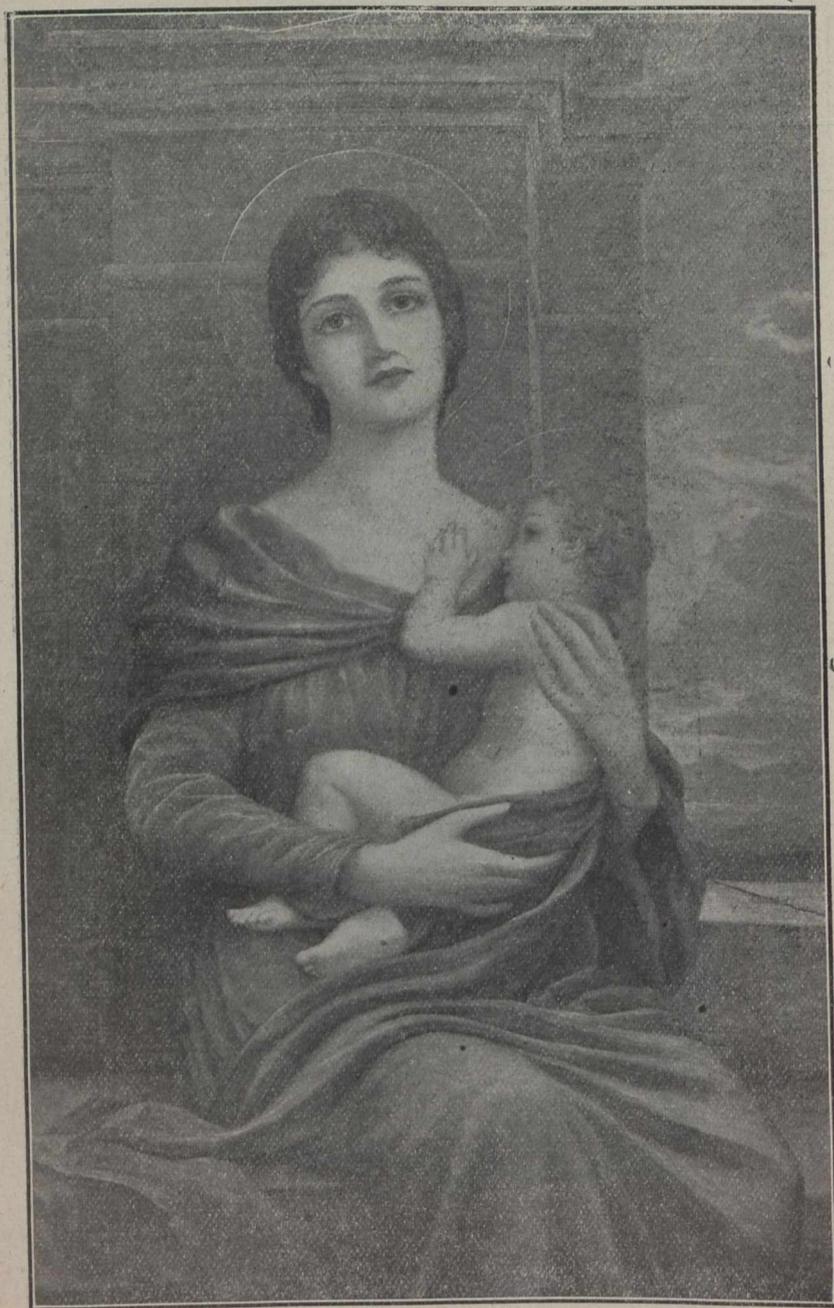
Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 3.

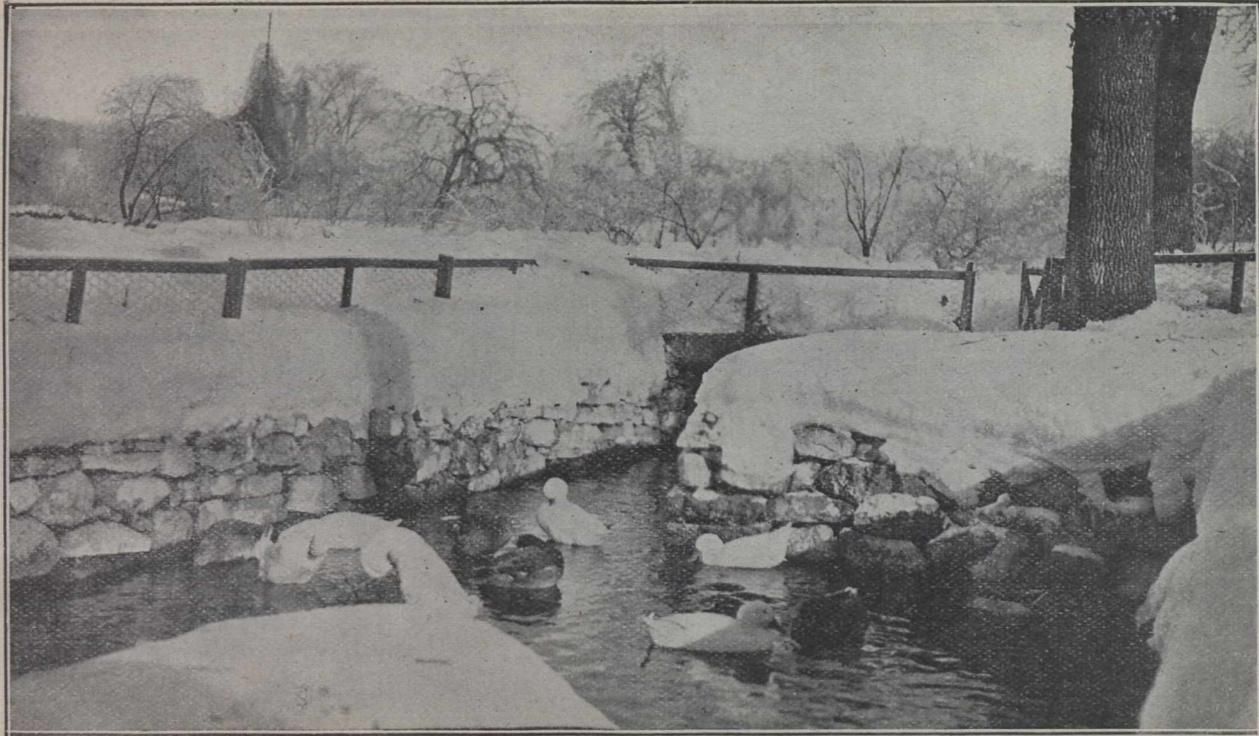
1er Janvier, 1909.



La fuite en Egypte.



LA MADONNE ET L'ENFANT.—D'après un tableau de C. V. Bodenhausen.



ZÉRO ! Un bain "frais"



SPORTS D'HIVER AU CANADA.—A l'orée du bois.



SPORTS D'HIVER AU CANADA.—Joute de hockey.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—Prêt pour le travail quotidien.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—La provision d'eau.



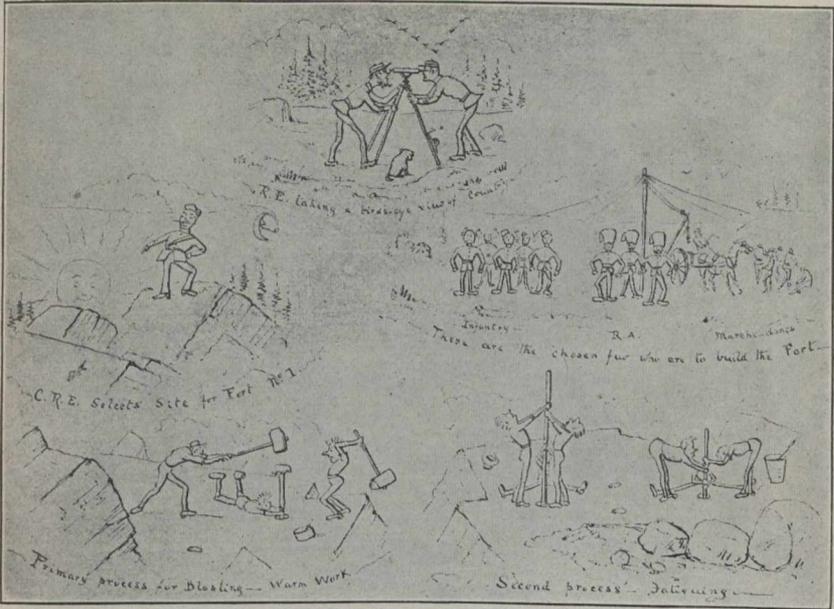
L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—Un jour de congé.



L'HIVER DANS LA FORÊT CANADIENNE.—Transportant les provisions.

Souvenirs de Québec

Scènes et caricatures par deux officiers anglais, le lieut. Carlile et le lieut.-col. Marbindale, en 1873.



Construction du Fort No. 1.



On glisse!



En "traine sauvage."



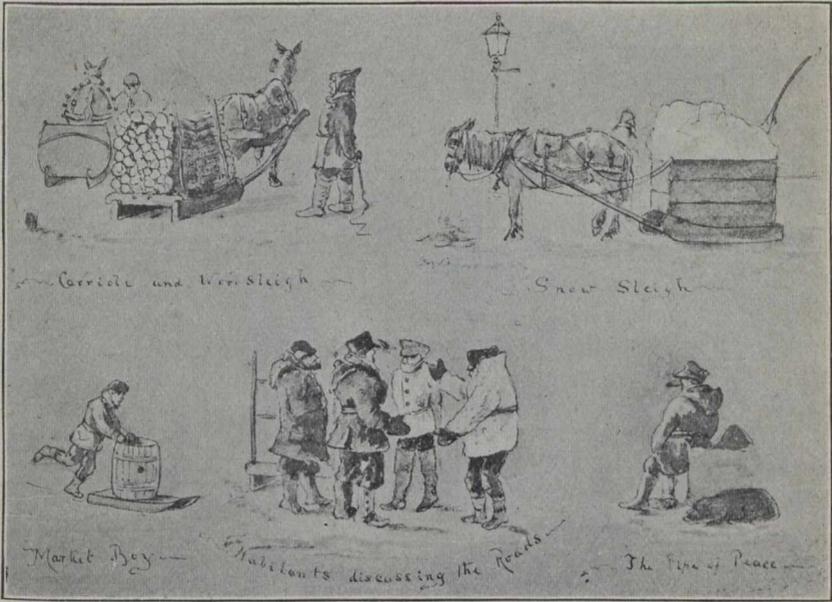
Le "Tandem Club"



La traversée du St-Laurent, en hiver.



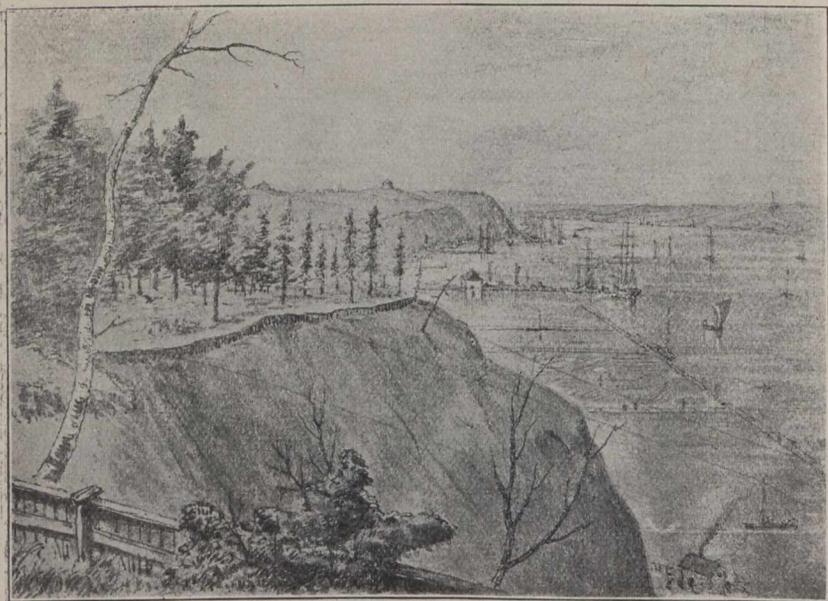
Marché de la Haute-Ville.



Scènes de marché.



Retour du marché.



Québec, vue de Spencer Wood.



En calèche et en planche sur un chemin de "cordes de violon."



En raquettes.



Une " sucrerie "



La réunion.



Sur le rond à patiner.

Scène d'intérieur

Le salon est paisible. Au fond, la cheminée
Flambe, par un feu clair et vif illuminée;
Au dehors le vent siffle, et la pluie aux carreaux
Ruisselle avec un bruit pareil à des sanglots.
Sous son abat-jour vert, la lampe qui scintille
Baigne de sa clarté la table de famille.
Un vase, plein de fleurs de l'arrière-saison,
Exhale un parfum vague et doux comme le son
D'un vieil air que fredonne une voix affaiblie.

Le père écrit. La mère, active et recueillie,
Couvre un grand canevas de dessins bigarrés,
Et l'on voit sous ses doigts s'élargir par degrés
Le tissu nuancé de laine rouge et noire.
Assise au piano, sur les touches d'ivoire,
La jeune fille essaie un thème préféré,
Puis se retourne et rit. Son profil, éclairé
Par un pâle rayon, est fier et sympathique,
Et si pur qu'on croirait voir un camée antique.
Elle a vingt ans. Le feu de l'art luit dans ses yeux,
Et son front resplendit, et ses cheveux soyeux
Tombent en bandeaux bruns jusque sur ses épaules.

Comme un vent frais qui court dans les branches des saules,
Ses doigts, sur l'instrument tout à l'heure muet,
Modulent lentement un air de menuet.
Un doux air de "Don Duan," rêveuse mélodie,
Plaine de passion et de mélancolie...
Et, tandis qu'elle fait soupirer le clavier,
Le père pour la voir laisse plume et papier;
Et la mère, au milieu d'une fleur ébauchée,
Quitte l'aiguille et reste immobile et penchée;
Et, s'entre-regardant, émus, émerveillés,
Ils contemplent tous deux, avec des yeux mouillés,
La perle de l'écrin, l'orgueil de la famille,
La vie et la gaieté de la maison,—leur fille!

ANDRÉ THEURIET.

L'Assurance Fraternelle et ses Garanties de Succès

4,000,000 de membres !

Voilà, au bas mot, ce qui reste du travail de propagande mutualiste depuis la fondation de l'A. O. U. W. en 1868. Il s'agit ici, en le comprend, de la mutualité nord-américaine, le mouvement mutualiste, en Angleterre, remontant à une date beaucoup plus reculée et ayant passé, avec la "Manchester Unity", par une évolution qui ne fait encore que commencer à se faire sentir chez nous.

Et les quatre millions de membres, groupés dans plus de 200 organisations différentes, doivent être convertis à l'idée d'une mutualité plus progressive, à un sens de solidarité qui fasse accepter à chacun sa juste part du fardeau ; ils doivent être convertis à l'idée que des réformes urgentes, et parfois radicales, devront être entreprises à bref délai si l'on désire sauver de la ruine les institutions qui ont promis de protéger leurs familles en acceptant le dépôt sacré de leurs épargnes. Parmi ces associations, les unes ont accumulé des réserves assez considérables tout en étant encore de beaucoup insuffisantes ; d'autres se sont contentées de vivre au jour le jour sans accumuler un sou pour garantir l'avenir. Toutes ont jusqu'ici fait face à leurs obligations ou à peu près. Comment faire comprendre à quatre millions de membres que leurs organisations marchent à la banqueroute ? C'est pourtant la tâche qui est assignée à leurs chefs en attendant que les parlements s'occupent d'adopter des lois qui protègent les associations qui auront entrepris courageusement les réformes nécessaires et sauver, au besoin, malgré elles les institutions restées sourdes à la voix de l'expérience. Et on admettra que la responsabilité des législateurs, exercée à bon droit sur tant d'autres institutions financières et d'économie sociale, ne laisse pas que d'être très considérable au sujet des sociétés de secours mutuels. Elle l'est d'autant plus que, dans ce cas, elle ne doit plus seulement s'occuper de garantir l'intégrité des administrations ou de surveiller le placement

de fonds considérables, mais encore et surtout d'empêcher des gens d'une indiscutable bonne foi de s'engager dans des entreprises mal équilibrées ou d'y entraîner les autres. Il serait, en effet, injuste de supposer que les fondateurs de toutes les sociétés de secours mutuels, même des centaines qui sont tombées, ont manqué d'honnêteté ou de sincérité. Il s'est rencontré parmi eux, sans doute, des individus pour qui l'idée philanthropique et fraternelle n'a pas guidé tous les pas, des individus chez qui l'intérêt particulier, l'espoir de se créer des rentes sans mise de fonds, la secrète ambition de conquérir des honneurs en battant monnaie sur des principes sacrés, se sont discrètement voilés sous le manteau d'une initiative sociale digne des plus grands éloges. Après tout, il fallait bien s'attendre à cela. Les mouvements sociaux les plus généreux n'ont pu se dégager complètement des imitateurs parasites qui se sont attachés à leurs pas et fait profession de les seconder ou même de les surpasser. Leur nombre, dans la mutualité, si nous voulions remonter à 1868, nous causerait beaucoup d'étonnement s'il était connu,—nous ne serions peut-être pas moins surpris de constater qu'à notre époque même, malgré la sagacité de nos gouvernants, ce nombre est encore considérable. Mais cela prouve-t-il autre chose que les législateurs ont hésité trop longtemps à réglementer un genre d'affaires—car c'en est un—qui, plus que tout autre prêtait à la supercherie ou à l'erreur. Et, pour certains cas, nous savons que l'action des législateurs a été entravée par le fait seul qu'ils étaient membres des associations atteintes par les nouvelles mesures et qu'ils ont cédé à l'esprit étrange développé au sein de leurs loges ou de leurs succursales. Il a fallu cinq ans à une commission royale (1870-1875) pour faire une enquête complète sur les sociétés fraternelles. Il a fallu bien plus de temps pour faire accepter les faits découverts par les Commissaires et adopter les réformes suggérées par ces faits.

Il ne fait pas de doute que l'assurance fraternelle, si elle se conforme aux enseignements de la science, si elle tient compte de l'expérience acquise par plusieurs années d'efforts, de luttes, de succès et de revers, est non seulement possible mais désirable, qu'elle peut être non seulement sûre mais encore, de l'avis même des experts, qu'elle peut devenir la forme d'assurance préférée des classes populaires aux besoins desquelles elle semble répondre d'une façon plus particulière. Bien plus, nous croyons qu'elle ne répondra réelle-

ment aux besoins des groupes qu'en alliant l'idée de protection qui en fait la base à l'idée de solidarité étroite qui réunit non seulement les épargnes du peuple mais favorise le culte des plus saines comme des plus précieuses traditions de race. Cette opinion, du reste, est appuyée par une foule de considérations économiques et sociales que nous avons déjà offertes aux lecteurs de la "Revue". Mais, puisque nous parlions d'organisation populaire, cela nous a fourni l'occasion de rappeler de nouveau à nos compatriotes qu'ils ont en mutualité un devoir national à remplir, qu'ils doivent d'abord s'enrôler dans leurs propres organisations, qu'ils doivent d'abord veiller au développement de leur propre influence comme race avant d'accorder à d'autres un concours, une influence qui, s'ils ne sont pas toujours tournés contre eux ne seront jamais, assurément, employés à leur profit.

Et ce côté patriotique de la mutualité est d'autant plus recommandable que l'assurance mutuelle, ainsi que nous le faisons observer plus haut, est encore appelée à un brillant avenir.

Sans doute, il lui faudra entreprendre de profondes réformes, mais son succès est quand même assuré, même si elle ne le devait qu'à une réorganisation complète. Ce point, du reste, est déjà suffisamment démontré, s'il n'est pas encore admis de tout le monde. Aussi, s'occupera-t-on moins, à l'avenir, de démontrer la situation précaire des sociétés de secours mutuel que de faire comprendre au gens la nécessité et la nature des réformes que cette situation demande.

Que le progrès fait dans ce sens n'ait pas encore suffisamment répondu au désir des mutualistes d'expérience, cela est, sans doute, dû à l'esprit de défiance avec lequel furent accueillis les premiers cris d'alarmes ; cela est dû aussi, et dans une bonne mesure, à la propagande entreprise par les grandes compagnies à fonds souscrit contre l'assurance mutuelle. Mis en mesure de choisir entre des propositions qui lui paraissaient déjà excessives et les prétentions pour le moins exagérées de concurrents avides de succès, les membres ont préféré rester dans le "statu quo" en attendant plus de lumière. Et cette lumière a déjà commencé de se faire. Les enquêtes sur les assurances, au Canada comme aux Etats-Unis, ont démontré que si, d'une part, les sociétés de secours mutuels ne vendaient pas leur assurance assez

cher, d'un autre côté, certaines grandes compagnies vendaient la leur beaucoup trop cher. Il restait à la société de secours mutuel à trouver le juste milieu et adopter une base d'affaires qui permît de vendre l'assurance à son prix de revient véritable. C'est ce qu'elle entreprit de faire.

Et à ce sujet on lira avec intérêt l'exposé suivant de toute la question que fait Abb Landis, un *actuaire* de réputation universelle :

“J'ai dit-il, par devers moi, un état compilé de 136 Ordres Fraternelles qui donne les chiffres suivants :

Certificats en force le 1er janvier 1900....	3,019,265
Assurance totale en force au 1er Janvier 1900.	\$4,912,231,367
Fonds accumulé au 1er Janvier 1900.....	18,454,110
Obligations courantes au 1er Janvier 1900...	4,068,244
Recettes totales pour l'année 1899.....	52,764,553
Pertes durant l'année 1899.....	44,704,299
Frais d'administration.....	4,766,012

“Ces chiffres se passent de commentaires ; pour un expert ils montrent clairement l'état financier de ces sociétés. Il peut très bien constater qu'une réserve d'argent suffisante ne garantit pas l'énorme montant d'assurance représenté par les cinq billions de dollars promis par les certificats qui restent encore à payer. Le Bureau des Directeurs de la “Manchester Unity” et les actuaires des Sociétés Fraternelles (Friendly Societies, en Angleterre) déclareraient que tous ces Ordres sont “irréremédiablement insolubles”. Les actuaires des vieilles compagnies à “réserve légale” ont tellement l'habitude de mesurer la valeur par l'accumulation qu'eux aussi, croient les sociétés tout près de la ruine et ne s'en occupent plus davantage si ce n'est pour les dénoncer à titre d'entreprises téméraires. Et cette opinion est facilement expliquée par une comparaison entre les chiffres qui précèdent et ceux qui vont suivre fournis par seulement 26 des “vieilles compagnies” :

Assurance en force le 1er janvier 1900....	\$5,867,666,005
Fonds accumulé.....	1,461,489,369
Recettes totale en 1899.....	292,996,559
Décès payés en 1899.....	54,131,180
Frais d'administration.....	58,252,517
Reserve de débit le 1er janvier 1900....	1,208,590,896

“Chez ceux qui sont associés à des institutions dont les obligations sont dans telles proportions garanties en espèces

sonnantes, il n'est plus surprenant de rencontrer un doute profond sur la stabilité d'institutions qui répudient l'idée d'un fonds de réserve et comptent entièrement sur la bonne foi et la fidélité des membres pour remplir leurs promesses de bénéfiques. L'expert et le mathématicien savent que les billions de dollars mentionnées dans les contrats d'assurance représentent de fait la valeur d'une dette dont l'échéance est certaine, et ils prétendent avec raison qu'en affaires cette dette doit être contrebalancée par un actif qui, de son côté, devra aussi être sûrement réalisé afin de répondre aux obligations lorsqu'elles arriveront à maturité. La nature de l'actif nécessaire dans ce cas consiste—(1) dans la valeur des primes futures et (2) la valeur de l'accumulation actuelle. Le billion et quart que nous avons appelé "réserve de débit" est vraiment "de l'actif" et, ajoutée à la valeur actuelle des primes futures, il correspond à la valeur actuelle du risque encouru par les cinq billions et trois quarts d'assurance."

Dans ce qui précède M. Landis montre clairement que si les sociétés fraternelles qu'il a étudiées en groupe n'offrent pas encore les garanties désirables, les grandes compagnies, de leur côté, ont quelque peu dépassé les bornes de la prudence. Ces dernières, du reste, sont sujettes à des obligations envers l'Etat qui constituent des charges considérables. Ainsi, il y a à peine quelques jours M. Charles A. Peabody, le président de la "Mutual Life", de New-York, déclarait (1) que \$11,000,000 étaient versés chaque année par les compagnies dans la caisse publique des différents Etats-Unis. Ces compagnies organisées dans un double but de spéculation et de philanthropie diffèrent essentiellement des institutions d'assurance fraternelle dont elles se rapprochent, du reste, et de très près, chaque fois qu'elles entreprennent de vendre le même genre d'assurance sur la vie. Pour nous, cela suffit à démontrer l'importance des deux genres d'institutions et la nécessité de séparer leurs causes dans l'esprit du public.

Toutes deux ne se ressemblent que sur un point : la nécessité où elles sont de se conformer dans leurs calculs aux données de la science et à l'expérience acquise. Le fait que les sociétés mutuelles sont actuellement aux prises avec des réformes urgentes ne rappelle en somme que les évolutions

(1) A une réunion des Présidents des compagnies d'assurance sur la vie tenue à New-York.

nombreuses par lesquelles l'assurance-vie a passé depuis vingt-cinq ou trente ans et qui ont couché sur le carreau nombre d'institutions réputées inébranlables. Si des millions de sociétés purement mutuelles sont tombées faute d'expérience le nombre des compagnies qui ont subi le même sort est fort respectable.

Ce qu'il importe, c'est que, de part et d'autres, au lieu de chercher à tirer profit des embarras de ses voisins on s'efforce plutôt de seconder leurs efforts. Il va de soi, aussi, que ceux qui entreprennent des réformes le fassent sérieusement et ne se contentent pas de demi-mesures comme viennent de le faire les Forestiers Indépendants.

Il ne fait pas de doute que l'assurance mutuelle puisse être établie sur des bases parfaitement solides. Nous avons donné dans notre dernier numéro le tarif minimum que les sociétés doivent adopter pour être sûres de l'avenir, à condition qu'elles y ajoutent une augmentation proportionnée au nombre d'années qu'elles ont pris des assurés à des taux trop bas. Le tarif minimum dont nous avons parlé a été établi par les sociétés mutuelles elles-mêmes dans un congrès composé de leurs représentants; il est basé sur l'expérience acquise depuis 1868 par toutes les sociétés de secours mutuels et, à cause de cela même, il est mieux adapté à leur genre d'assurance. Du reste, le fait qu'il est déclaré suffisant par les experts et les commissaires d'assurance suffit à lui assurer la confiance du public et à le faire reconnaître pour une règle de garantie suffisamment sûre. Pour le moment les sociétés de secours mutuels, si elles comptent vraiment sur les faveurs du public et si elles veulent y avoir droit n'ont qu'à suivre en tout point les règles établies par leurs propres représentants au Congrès Fraternel.

Jusqu'ici certaines d'entre elles ont adopté les réformes nécessaires, mais en les adoptant, elles ont malheureusement constaté le peu de sincérité de leurs rivales dans ce qui n'était plus un champ de libre concurrence, mais bien toujours le domaine sacré des vertus sociales, et le refuge des humbles contre les rudes assauts de la vie quotidienne. Leur exemple, dans tous les cas, a fait reconnaître, à ceux qui veulent voir, la route nouvelle à suivre par toutes les mutualités sérieuses. Mais il ne faut pas s'en tenir là.

Le Congrès Fraternel recommande une loi uniforme pour tous les Etats de l'union américaine. Pourquoi cette loi ne

serait-elle pas adoptée même chez nous, dans la Province de Québec, puisque notre mutualité ne diffère pas de celle qui a cours dans la grande république. Les chefs des sociétés eux-mêmes devraient être les premiers à appuyer auprès des législateurs toute mesure tendant à mettre leurs organisations sur des bases absolument solides. Ce n'est pas ce qu'il ont fait dans le passé. A eux de se reprendre et de donner au public qui les voyait avec inquiétude s'obstiner contre la brutale éloquence des faits et des chiffres, de donner aux milliers de membres dont ils ont reçu les épargnes le précieux encouragement d'un élan vers le progrès. Après tout, la mutualité n'a pu être attaquée qu'à cause des erreurs qui se sont glissées dans son œuvre pour la seule raison qu'elle a mal compris son but et surtout mal calculé ses conditions de succès. De pareilles erreurs se réparent vite par ceux qui ont de la sincérité et le désir d'accomplir la tâche rêvée. C'est l'épreuve suprême des institutions qui ont fait profession de servir le peuple; cette épreuve n'est fatale qu'aux organisations oublieuses de leur objet ou qui ont tenté de battre monnaie sur la crédulité populaire. Nous en avons déjà eu des exemples frappants. D'autres se préparent qui porteront plus avant dans les esprits le sentiment de prudence que de récents désastres n'ont fait encore qu'éveiller. Et nous allons assister à la régénération complète d'un système d'assurance qui, pour être très près du peuple, occupe déjà la meilleure place dans son cœur. La mutualité n'en est encore qu'à ses premières armes—cinquante ans sont peu de chose dans l'histoire d'un mouvement social—et il semble que nous pouvons lui appliquer cet éloge que M. Léopold Mabillaud lui adressait dans un congrès fameux (1), où après avoir parlé des mutualistes "étrangers à tout ce qui divise et attachés à tout ce qui unit" il s'écriait :

"La France, j'en atteste les mutualistes de dix nations qui ont voulu aujourd'hui s'associer à notre hommage,—la France sur la route du progrès humain tient toujours le flambeau.

"Les idées qu'elle a fait rayonner sur le monde, la liberté, la justice, la fraternité, semblent parfois vaciller, s'éclipser,

Fête Nationale de la Mutualité à Paris le 5 avril, 1905. Discours de M. Mabillaud au dîner de 50,000 couverts organisé par le *Matin*. A ce congrès 5,000 délégués représentaient 20,000 sociétés de toutes les parties du monde.

s'éteindre; des guerres atroces éclatent, des révoltes furieuses qui provoquent de sanglantes représailles, des violations du droit, des abus de la force, des triomphes de la violence... Ne désespérons jamais—aucune nuit, aucune erreur n'est éternelle.

Et comme les astres penchants,
Nous quittent, mais au ciel demeurent

Les vérités ont leurs couchants;

Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

“Sur la mer immense et tempétueuse, le navire humain s'avance,... et les bons rameurs se serrent sur les bancs, s'appuyant l'un à l'autre, s'entr'aidant pour l'effort commun, oubliant toute fatigue, parceque, chaque soir, à travers l'ombre qui descend sur eux, ils voient comme les Conquistadores du Poète: “monter à l'horizon des étoiles nouvelles.”

J. L. K.-Laflamme

La province dans le roman

La province, comme toute chose, a sa réputation, et il faut reconnaître que celle-ci n'est pas flatteuse. Le Parisien parle du provincial sans indulgence. A-t-il raison? A-t-il tort? Et dans quelle mesure ce jugement est-il un préjugé?

Rien n'est si aisé, d'abord, que de constater l'amour-propre particulier du Parisien. Il ne se dissimule pas. Vous rencontrerez des Parisiens qui se plaindront de Paris, mais vous n'en trouverez pas qui se plaindront d'en être, ou mieux d'y être, car la plupart des habitants de Paris sont nés en province. La supériorité consiste donc à demeurer dans la capitale. Ils réclameront, en hiver, contre la boue que les balayeurs n'enlèvent pas assez vite; en été, contre la poussière; en tout temps contre la police, les fiacres, les automobiles, la poste; ils auront l'air d'envier l'administration des pays qu'ils ne connaissent pas, celle du chemin de fer transsibérien, ou la poste japonaise, ou la police de la Nouvelle-Zélande; on les croirait parfois, à les entendre, capables d'émigrer, car nous excellons à médire de nous-mêmes. Au fond, leurs émigrations consistent en petits voyages à Chaville, à Suresnes, à Meudon, dans le cercle de la grande banlieue, dans l'atmosphère qui est encore parisienne, dans les sites rapprochés où passe le mouvement de Paris, et le voyage, si court qu'il soit, est encore traversé de regrets. La grande ville exerce un attrait prodigieux, même sur les petites gens dont la vie est rude, fatigante, excédante; elle possède un charme spécial, dont l'idée n'est pas nécessairement liée à celle du plaisir, mais qui consiste peut-être dans la perpétuelle activité où l'on se sent plongé, dans l'incessante distraction de l'esprit et des yeux qui n'aperçoivent plus aussi bien la fuite des jours, dans la facilité et l'urbanité des relations, dans leur fragilité même qui les renouvelle, en somme dans les moyens que l'homme y trouve d'échapper à lui-même. Tous les éléments de bien-être qu'on pourrait énumérer ne sont ici que secondaires, et la puissance dont je parle, pour être surtout faite d'illusion et d'oubli, n'en est pas moins profondément humaine. Elle s'empare plus ou moins de tous ceux qui ont goûté à cette vie rapide, labo-

rieuse et mondaine, moqueuse et cordiale tout ensemble ; elle s'impose aux plus sages et aux autres.

Observez avec quel soin jaloux un Parisien, si vous le rencontrez aux bains de mer, ou dans les montagnes de Suisse, ou en Italie, vous apprendra, dès l'abord, qu'il est Parisien. Ce ne sera peut-être pas sa première parole, mais ce sera sa seconde. Il donnera ce renseignement, qu'on ne lui demande pas, avec plus ou moins de désinvolture ou d'apparente bonhomie, suivant son tempérament et son éducation. L'un dira :

—Quand j'ai quitté Paris, voilà deux jours, il faisait plus beau qu'ici.

L'autre dira :

—Je suis tout étourdi par cet air si vif ; nous autres Parisiens, vous comprenez...

Les plus ingénieux envelopperont leur certificat d'origine civilisée dans un compliment pour la campagne ou la mer. On pourrait croire qu'ils rêvent de se fixer là où ils passent, et qu'ils le feraient s'ils le pouvaient.

—Etes-vous heureux ! diront-ils ; vous avez la paix, une vue délicieuse, des excursions, une liberté, une vie à bon marché !...

Mais ne vous fiez pas à ces bucoliques parisiennes. Elles n'engagent pas les auteurs. Ils ont dit plus délicatement que les autres qu'ils étaient Parisiens ; mais, comme les autres, ils n'ont voulu dire que cela. Tous, ils ont proclamé qu'ils n'étaient pas de la province, ils ont pris leurs précautions contre une confusion qui veut paraître indifférente, mais qu'ils jugeraient fâcheuse. Ils sont de Paris. Ils vous en avertissent. Et vous le savez, maintenant.

Les journaux, du moins certains d'entre eux, cultivent la même distinction entre les hommes et la rééditent à chaque instant. Quand ils veulent être agréables à un étranger, à un prince en voyage notamment, ils ne manquent guère de lui attribuer les goûts d'un Parisien. Il n'est presque pas de ministre ou de politicien parvenu, fût-il de l'esprit le plus médiocre et le plus vulgaire, qui ne puisse lire, dans l'entre-filet consacré aux "hommes du jour", aux "instantanés", aux "célébrités et actualités", qu'il n'est pas seulement doué de toutes les qualités qui fondent les réputations durables, pas seulement génial, populaire, nécessaire au pays, mais, ce qui flatte bien autrement le héros de l'heure pré-

sente, qu'il est "une personnalité éminemment parisienne." On écrit cela, et, en vérité, il vaut mieux le plus souvent, ne pas voir le modèle dont on a lu le portrait. Il est de quelque province dont il n'a quitté que fort tard le village ou les champs ; il en garde l'esprit de clocher, les jalousies, les rancunes, toutes les tares originelles qui faisaient de lui une médiocrité de la province, et sur lesquelles la fréquentation des milieux parisiens n'a mis qu'un léger vernis, bien facile à reconnaître, bien facile à briser. Si vous l'étudiez, vous verrez qu'il ruse comme un Auvergnat, s'entête comme un Breton, s'emporte comme un Flamand et pense comme une toute petite ville.

Les gens du peuple les moins suspects de suivre une mode parlent ici comme un chroniqueur ou comme un feuilletoniste. Les dames de la Halle, les ménagères, les cochers de fiacre, les ouvriers disent couramment de quelqu'un qui part pour Marseille ou pour Lyon : "Il va à la campagne."

Tout récemment, j'entendais un court dialogue entre un concierge et un habitant de Bordeaux qui passait quelques jours à Paris et logeait chez un ami parisien :

—Eh bien, Monsieur Pipelet, est-il venu quelqu'un, pendant mon absence ?

—Oui, Monsieur.

—Il a laissé sa carte ?

—Non, il m'a parlé : un grand à barbe longue, à monocle... le nom, je ne me rappelle pas... attendez donc... il a dit qu'il était du même village que Monsieur.

Même village ! Bordeaux, une ville de plus de deux cent mille habitants, chef-lieu de Cour d'appel, chef-lieu de corps d'armée, métropole du vin et port de commerce !

* * *

Mais ce n'est pas assez d'observer que ce sentiment dédaigneux du Parisien pour la province est général, il faut ajouter qu'il est ancien, chez nous, et qu'il a une histoire. Je crois même qu'il s'explique surtout par des considérations historiques.

"Pour des vers faits dans la province, ces vers-là sont fort beaux", disait Molière, que Gresset devait copier outrageusement en composant ce vers facile et célèbre :

Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

On sait d'ailleurs que M. de Pourceaugnac, la comtesse d'Escarbagnas, native d'Angoulême, Georges Dandin, signalé comme un "riche paysan, mari d'Angélique," et d'autres personnages de Molière montrent bien quelle était l'opinion du comédien, et mieux encore celle de son temps sur les provinciaux.

Et Mme de Sévigné, malgré les grands airs qu'elle prend d'aimer les Rochers et leurs habitants, bien qu'on puisse voir en elle une aïeule des bergères patriciennes de la fin du XVIII^e siècle, n'est au fond qu'une Parisienne parisianisante, qui regrette Paris dès qu'elle a mis le pied en Bretagne. Elle fait la belle fermière dans ses lettres, elle jure qu'elle se plaît au milieu de ses gens et de ses moutons; mais c'est comme le prisonnier qui s'intéresse au travail d'une araignée et qui le décrit faute de mieux. Ce qu'elle avait de cœur n'était pas aux Rochers: il était en province près de Mme de Grignan, ou à Versailles près du roi. Elle essaye de donner le change, parce qu'elle sait qu'une femme d'esprit qui s'ennuie n'a pas tout à fait assez d'esprit. Elle écrit à sa fille; "Que je vous plains de ne pas être à Livry, puisque je vous ai donné ma folie pour la campagne!" Elle vante ses taillis et ses futaies: "C'est ce bois qui fait mes délices, dit-elle, il est d'une beauté surprenante; j'y suis souvent seule avec ma canne et ma Louison: il ne m'en faut pas davantage." Ah! marquise, quel dommage que vous ayez employé l'épithète qui ne veut rien dire: "beauté surprenante", ou plutôt l'épithète qui montre jusqu'à l'évidence que c'était là un amour de littérature, qui reste dans l'esprit et ne passe pas dans le cœur! "Beauté surprenante" quand on parle d'un arbre? Non, non, avec tout le respect que je dois au génie de vos lettres, je vous déclare que vous n'aimiez pas vos bois, que vous n'aviez qu'une tendresse bien vague pour un objet si vaguement décrit, et que vous ne goûtiez parmi eux que la liberté de vos pensées de femme et de vos regrets de Parisienne.

Mon Dieu, elle parlait comme son siècle. Le XVIII^e ne pensa pas autrement que le XVII^e. C'est que, à ces époques lointaines, la distance était immense entre Paris et la province. Se rendre à Paris constituait un voyage pour un habitant de Limoges, de Dijon, de Lyon, ou même de Rouen. La capitale était aussi éloignée de la plupart des points du territoire. qu'aujourd'hui nous le sommes de New-York ou d'Alexandrie.

Et la différence n'était pas moins grande entre les habitudes, les goûts, les costumes, l'état d'esprit d'un provincial et ceux d'un Parisien. Je ne justifie aucunement le dédain de nos anciens auteurs envers la province, qui fut toujours pour la grandeur du pays, grandeur matérielle et grandeur morale, ce que les masses de l'infanterie sont pour la force d'une armée ; l'élément principal, le corps discipliné, pressé, obscur, qui porte le poids de la bataille et ne connaît de la victoire que le repos qui la suit. Je prétends simplement que la pénétration réciproque était bien faible, aux siècles passés, entre Parisiens et provinciaux ; qu'ils avaient de sérieuses raisons de s'ignorer, et, quand ils se rencontraient, de se trouver dissemblables.

Il y avait surtout, à cette époque, une classe de provinciaux qui était bien faite pour étonner le Parisien, pour servir de cible à sa plaisanterie facile et de modèle aux auteurs comiques : c'était la bourgeoisie rurale. Représentez-vous, un moment, un campagnard du XVIII^e siècle. La chose est aisée, car cette classe, à peu près disparue, avait survécu, diminuée, à la Révolution, et, en cherchant bien, on trouverait encore, dans les bourgs éloignés des chemins de fer, quelques exemplaires de ce provincial renforcé, demi-paysan, demi-citadin, qui eut jadis son influence, son rôle humble et considérable dans l'histoire sociale de la France.

Sa maison est restée debout, mais il ne l'habite plus. Voyez-vous, à l'entrée du village, un peu en dehors et en évidence, tout au bord de la route, ce logis plus vaste que les autres, entouré d'un verger, et que désignent encore la pièce d'eau bien maçonnée pour la lessive, et la double charmille pour la promenade ? Il était autrefois, aussi blanc que du pain de riche et son toit bleu ou rouge ne portait pas de joubarbe. Les poiriers, amoureuxment et savamment taillés, donnaient des fruits de saveur reconnue : poires d'été, poires d'hiver, le beurré d'Amandis, la duchesse, la bergamote ; les treilles foisonnaient de chasselas ; une boiselée de vigne fournissait le vin du cellier ; les allées étaient sablées de sable jaune extrait d'une carrière voisine.

*

* *

L'homme qui vivait là était le fils ou petit fils de laboureurs. Il n'avait abandonné ni la terre, ni la paroisse. Seulement il cultivait en propriétaire, c'est-à-dire avec plus

d'amour, et il occupait un banc de l'église avec les notables de l'endroit. On le consultait, parce qu'il était l'expérience heureuse; on ne le détestait point à cause de sa richesse, parce que ni son train ni son revenu ne dépassaient l'ambition commune et permise à chacun. Il était sans lettres, mais non pas sans esprit: il avait celui du terroir, jaillissant, hardi, prompt à la riposte. Parbleu, il faisait des fautes de grammaire, il avait le verbe haut et la prononciation de son village; il disait aux beaux seigneurs et aux belles dames de Paris: "Je vous saluons, j'étais dans nout jardin, je pansions nos bêtes"; peut-être même lui arrivait-il de leur dire, en langue verte, qu'il était le maître chez lui. Dans les rues de la ville prochaine, il se sentait mal à l'aise; dans celles de Paris il était ridicule. Si la fâcheuse idée le prenait de sortir de son bourg et de jouer au bourgeois, on pouvait trouver et l'on trouva souvent qu'il était lourd, maladroit, prétentieux et grotesque; mais il fallait le voir en sabots, dans sa vigne qu'il émondait, dans sa maison natale, auprès de sa femme qui filait sa quenouille, de ses filles qui cuisaient le pain, de ses fils qui attelaient à la charrue, avec un bel orgueil terrien, huit bœufs au lieu de quatre; il fallait le voir chez lui, parmi ses pairs, vivant en honnête homme, mourant en chrétien résigné. Là, il n'était pas ridicule, il était admirable, il sortait du domaine comique, il devenait un acteur du grand drame qu'est la vie d'une nation: il était un bon serviteur de la France. Sa place est vide, aujourd'hui. Personne n'est venu l'occuper. Et c'est parce qu'elle est vide que le paysan, abandonné à lui-même, a une moins forte confiance en la terre qu'il laboure.

Oui, le bourgeois campagnard est mort le jour où le luxe s'est répandu dans les campagnes. Il a acheté un piano, il a fait élever sa fille comme une dame, il a envoyé son fils dans les grandes écoles, il a fini par quitter lui-même son village, où il faisait figure, pour s'engloutir dans les villes où sa trace s'est perdue et où sa race s'est tarie. Nous avons, maintenant, des châteaux où l'on "vacance", des villas au bord de la mer, des rendez-vous de chasse qu'on habite en passant; mais nous n'avons plus, dans son logis qui demeure, ce tout petit bourgeois rural ou ce grand paysan que nos pères ont connu.

Ils l'ont connu, mais ils ne l'ont pas tous compris. Il a été, assurément, l'un des héros de comédie d'après lesquels s'est

faite et s'est transmise la physionomie littéraire du provincial. Nous avons là un exemple frappant de la force de la tradition et de la pauvreté de l'invention humaine. Car le type a disparu, et les auteurs de vaudevilles, les romanciers, les chansonniers ont continué de le peindre et de le chanter comme s'il était encore vivant. Ils n'ont pas pris la peine d'observer, ils ont suivi la coutume qui était de rire de la province pour le plaisir du Parisien.

Je pourrais prendre l'un après l'autre les différents rôles classiques du provincial : le petit marchand des villes, le gros marchand enrichi, le châtelain ignorant et vaniteux, le châtelain pauvre, le châtelain grand seigneur, les femmes surtout qui se ressemblent presque toutes dans les romans dits provinciaux, mal habillées, sentimentales, courtes d'intelligence, de dévotion étroite, intimidées et hypnotisées à la seule vue d'une Parisienne ; je pourrais prendre ces personnages et montrer que, sauf de bien légères nuances, ils n'ont pas changé en passant de livre en livre, qu'ils sont au fond les mêmes et comme immuables dans la littérature, depuis trois siècles.

On m'objectera ici que plusieurs grands écrivains de notre siècle ont étudié la province, et que, représentants de l'école réaliste, ils n'ont pas dû se borner à suivre une mode, à opiner de la plume parce que les anciens maîtres avaient dit du mal de la province ; mais que, s'ils ont persisté à n'en pas écrire favorablement, ils ne l'ont fait qu'après enquête personnelle, scientifiquement et avec le scrupule de la réalité qu'ils apportent en leurs moindres ouvrages. Comment, me dira-t-on, est-ce que *le Père Goriot*, *Ursule Mirouet*, *le Lys dans la Vallée*, *les Chouans* et dix autres romans de Balzac, est-ce que *Madame Bovary*, *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert, est-ce que la grande majorité des nouvelles de Maupassant n'ont pas pour théâtre la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Normandie, la province enfin, qu'ils devaient connaître, puisqu'ils en ont écrit ?

J'entends bien : Balzac, Flaubert, Maupassant ; ce sont de grands écrivains tous les trois et j'en conviens ; mais, tous les trois, je les recuse dans la question, et voici pourquoi :

Je recuse Balzac, parce que tout le monde sait qu'il quittait fort peu Paris où le retenaient ses dettes et ses éditeurs, deux sortes de tyrans qui gouvernaient sa vie. Cet aïeul du réalisme étudiait donc la province principalement dans sa

très riche imagination et dans les histoires qu'on lui racontait. Je le récuse surtout parce que la peinture qu'il a faite même si on admet qu'elle a été fidèle autrefois, date de trop loin déjà pour qu'on la puisse dire ressemblante aujourd'hui. Et, à mon avis, ni Flaubert, ni Maupassant, qui sont venus après lui, n'ont comblé cette grande lacune littéraire. Ce n'est pas qu'il n'aient observé sur place, qu'ils n'aient vécu au milieu de leurs personnages. Ils ont peint d'après nature, au contraire ; ils ont possédé, l'un et l'autre, la faculté géniale de voir et de rendre leur vision avec des mots ; leurs types sont vrais et ils sont de la province. Mais leurs œuvres, même associées, ne donnent de la province qu'une image tout à fait incomplète, et par là-même injuste. Ils avaient l'un et l'autre, une misanthropie foncière, un grand mépris de leurs semblables ou des conditions d'existence de beaucoup de leurs semblables. Ils n'avaient pas cet amour fraternel et ce respect de la vie humaine qui peuvent seuls édifier une œuvre de justice, soit en littérature, soit en politique. Ils ont donc décrit, admirablement d'ailleurs, des personnages odieux, ridicules ou amusants ; ils ont flagellé des imbéciles ou des coquins ; ils ont été poètes, et grands poètes si l'ont veut ; mais ils n'ont rendu qu'un aspect de la province et celui-là, justement, qui avait le moins besoin qu'on y insistât.

Non, si j'avais à faire quelques exceptions j'indiquerais plus volontiers les noms d'Alphonse Daudet, de Cherbuliez, d'André Theuriet, de Pouvillon. Mais la règle générale n'en subsiste pas moins. Et la règle générale, c'est que les écrivains, et spécialement les romanciers, parlent de la province avec ironie ou commisération ; qu'ils ne la connaissent guère que par ses légers travers, indéfiniment peints et repeints, c'est-à-dire qu'ils méconnaissent foncièrement les trente-deux millions de Français qui vivent hors de la capitale.

Et il faut bien avouer que l'extrême centralisation littéraire est bien faite pour perpétuer ce préjugé. Lorsqu'un jeune écrivain, né en quelque coin de province, arrive à Paris, son premier soin est de décrier son petit pays, pour bien montrer qu'il n'en est plus ; il renie ses humbles braves gens parmi lesquels il a vécu : il se moque d'eux qui l'ont servi ou supporté ; il croit, par cette ingratitude, augmenter ses chances de naturalisation. Mais, comme il est très jeune, qu'il a bien peu observé et qu'il a plus de lecture que d'ex-

périence, son jugement ne diffère point de ceux qu'on trouve partout. Quelques réminiscences de Balzac, un démarquage maladroit de *Madame Bovary*, deux ou trois portraits, qui voudraient être méchants, d'êtres inoffensifs connus et peut-être aimés autrefois, et nous avons un nouveau livre sur la province, ou plutôt contre elle.

La tradition est donc certaine. Elle est ancienne. Demandons-nous à présent si elle est respectable, si les raisons qui l'ont fondée subsistent aujourd'hui, ou si elle est simplement une routine, un témoignage de pauvreté d'invention ou d'observation chez nos romanciers.

Pour Molière, pour Mme de Sévigné, pour notre XVII^e et notre XVIII^e siècle, la grande infériorité du provincial était évidemment d'ignorer la cour, la mode, les belles manières et le bel esprit de Paris.

Est-il permis de répéter la formule au commencement du XXI^e siècle?

Je ne le crois pas.

D'abord, on ne peut plus reprocher aux provinciaux d'ignorer la cour.

Peut-on leur reprocher d'ignorer la mode? Oh! c'était là un tort bien grave et bien évident de nos grand'mères provinciales. Les belles dames dont les robes à paniers, les collerettes de dentelles, les traînes de velours, les perruques poudrées se reflétaient, à la lumière des lustres, dans les glaces de la galerie de Versailles, pouvaient sourire des costumes de nos aïeules et aussi de nos grands pères, de ces gros draps foulés, couleur de la terre et, comme elle, inusables, de ces jupons à mille plis et à rallonges, de ces corsets apparents ou de cette absence de corset, de ces bonnets de mousseline, qui ressemblaient souvent à des fleurs et qui avaient, comme elles, chacun son canton pour fleurir. Mais aujourd'hui, les rares costumes provinciaux qui subsistent en France, personne ne songe plus à les trouver ridicules; on les aime, on les célèbre, ils font partie de la précieuse "couleur locale", et chacun sait qu'il en reste bien peu, non seulement en France, mais en Europe. La meilleure preuve, c'est qu'on organise des voyages pour aller la chercher. Les jolies affiches colorées qu'on colle sur les murs de nos rues pour nous engager à choisir telle station d'hiver ou d'été, bains de mer, eaux thermales, montagnes, forêts, les affiches enfin de la grande pharmacie pour neurasthéniques ne nous montrent-elles pas, dans un coin, l'indigène qui travaille ou s'amuse,

toujours en costume national, la bergère des Alpes qui file, le guide des Pyrénées qui part pour l'ascension matinale, faisant claquer son fouet enrubanné, le bouvier d'Auvergne, la jolie Niçoise, avec un chapeau chinois, l'écailleuse des Sables-d'Olonne en jupe courte, et combien de Bretons et de Bretonnes de tous les villages de Bretagne?

Elles flattent un goût de notre époque, ces affiches, elles sont nées d'une observation psychologique, et le succès de leur propagande est dû à un reste de romantisme encore vivant dans les masses. La plupart du temps, ces fameux costumes n'existent plus. Ils ne sont, pour les paysans, qu'un déguisement qu'ils revêtent moyennant finance. Et si, par exemple, vous allez au mois d'août dans les marais salants de la Loire-Inférieure, vous assisterez à un mariage, un seul, en grand costume local, à un vrai mariage de paludier et de paludière, mais qu'on peut dire toujours le même, car les costumes, en nombre limité, jamais renouvelés, servent à toute la paroisse, se prêtent entre voisins et voisins, entre parents ou camarades, et ne sortent des coffres qu'un seul jour d'été, sous les yeux agrandis des badauds qui paient les frais de la noce. Toutes les belles images des gares et des murs ne correspondent guère à la vérité, mais elles indiquent un état de l'opinion, et surtout de l'opinion parisienne, qui se passionne aujourd'hui pour la garde-robe de nos aïeux. L'ancien mépris a été remplacé par un sentiment tout contraire.

Quant aux autres provinciaux, bourgeois et bourgeoises, marchands et marchandes des villes ou des gros bourgs, ils s'habillent précisément à la mode de Paris, qui est devenue la mode universelle. Il n'y a pas jusqu'à la coiffe villageoise, ce dernier vestige du costume personnel, qui ne soit menacée de disparaître devant le chapeau des grands magasins. Nos petites paysannes elles-mêmes ne se sont-elles pas imaginé d'orner leurs cheveux, bien tirés sur les tempes et lissés à l'eau claire, de fleurs artificielles montées sur fils de laiton, de chapeaux à cinq ou dix francs, jardins affreux, macarons déplorables et d'un bon marché trompeur! Je ne puis m'empêcher de signaler ce recul de la poésie populaire. C'en est un. Je regrette ces coiffures si bien appropriées aux visages différents des races différentes, d'un art si raffiné, d'une grâce si honnête, et qui avaient pour elles la beauté de l'étoffe, la ligne et la durée. Je regrette les ailes blanches

que le vent soulevait, les châteaux ajourés des Normandes, casques de la douce guerre, les capuchons rouges des Béarnaises, les mouchoirs multicolores noués sur la nuque des Provençales, les coquilles enroulées, les bandeaux transparents qui laissent deviner la blancheur de leur front, et ces fleurs merveilleuses, marguerites, cyclamens, digitales, pensées, qu'avaient imitées nos grand'mères inconnues quand elles inventaient la coiffe de leur bourg natal, poème féminin, l'un des plus exquis et des plus profonds qui soient sortis du génie anonyme de la foule. C'est fini, nos petits-enfants collectionneront comme des reliques de musée les dernières coiffes de lin. Les prospectus des grands magasins pénètrent jusqu'aux fermes isolées des campagnes. Les colis postaux suivent bientôt après. Ajoutez l'extrême diffusion des journaux de modes, qui renseignent leurs abonnés et leur fournissent des patrons de papier pelure, les quatre pèlerinages annuels de toutes les modistes et couturières de province, qui vont à Paris s'informer de ce qu'on appelle la "dernière création", bien que la réalité ne corresponde pas toujours à la splendeur du mot, et vous conviendrez que, s'il y a ici un reproche à faire à cette bonne province, ce n'est pas d'ignorer Paris, c'est de le suivre de trop près et de s'habiller précisément comme lui.

Si la mode est la même, faut-il en dire autant des habitudes et des mœurs? Il semblerait que non, à lire les romans. Et je ne conteste pas qu'il y ait peu de similitude entre la manière de vivre d'un employé de ministère et celle d'un berger du Lot ou d'un marin breton. Mais je prétends que les éléments qui peuvent se comparer, la bourgeoisie parisienne et la bourgeoisie provinciale, la noblesse qui habite la province et celle qui habite Paris n'appartiennent certainement pas à des états de civilisation différents, comme on serait tenté de le croire d'après notre littérature.

On parle des médisances de province. Mais pourquoi ne parle-t-on pas de celles de Paris, et la grande ville n'est-elle pas, à ce point de vue, une collection de petites villes ou de petits mondes juxtaposés, où les médisances courent aussi nombreuses, aussi goûtées et plus lestes qu'ailleurs? Quelle est la meilleure manière d'amoindrir le prochain? Je n'aperçois pas la supériorité de l'une sur l'autre. Mais ce que je vois clairement c'est que, grâce à la presse, les hommes qui habitent les régions les plus différentes sont occupés des

mêmes événements ou des mêmes incidents, presque aux mêmes heures. L'article qu'on discute le soir à Paris sera commenté le matin dans les cafés de province. Le télégraphe apprendra en même temps aux citoyens de Tarascon, à ceux de Brest et à ceux de Rouen la chute d'un ministère, la victoire d'un cheval, un déraillement de chemin de fer. Il y aurait même, à ce propos, une carte curieuse à établir. On pourrait tracer une ligne allant de l'Est à l'Ouest, du bas des Vosges à l'Océan, qui séparerait la France en deux parties. Dans l'une, qui est immense, l'influence des journaux de Paris est exclusive ou prépondérante, parce que ceux-ci peuvent parvenir avec un retard de huit ou dix heures au plus. Dans l'autre, qui comprend le Midi, la presse locale a une toute autre diffusion, et surtout une importance incomparablement plus grande, l'esprit est plus régionaliste, les conversations n'obéissent plus servilement à la direction parisienne, et, par exemple, s'il nous était donné d'entendre les propos échangés entre les convives d'un grand propriétaire de Montpellier ou de Béziers, nous constaterions qu'il n'est pas pour eux de questions politique, littéraire ou mondaine qui puissent retenir longuement les esprits, tandis qu'on discutera à perte de vue celle des vandanges dernières, du plâtre, du sucrage et des cours du vin rouge.

Voilà donc des Français, de province et de Paris, qui suivent les mêmes modes, qui lisent les mêmes dépêches, et, à quelques heures d'intervalle, se nourrissent des mêmes proses. Il faut ajouter que tous ces Français parlent la même langue. J'ai le regret de l'apprendre à ceux qui verraient là une diminution du pittoresque : l'accent régional est en décroissance partout. Il n'est pas mort, mais il s'anémie. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Presque tous les provinciaux aisés traversent Paris plusieurs fois l'an, beaucoup de leurs fils font leur éducation à Paris, les autres rencontrent dans les collèges et dans les lycées, dans les maisons d'enseignement libre et dans celles de l'Etat, des professeurs formés à Paris ou parlant le plus pur français. Les maîtresses, religieuses ou laïques, qui élèvent les jeunes filles, sont, en général, instruites, même en accent. On chante bien encore un peu dans le Midi, on nasille légèrement dans le Poitou, on a la gorge assez rude dans le Nord : mais, je vous le certifie pour avoir couru les chemins de France, les fortes convictions dans l'erreur de grammaire ou

de prononciation descendent de plus en plus vers la rue, et bientôt ne se trouveront plus que là.

Les romanciers retardent donc quand ils nous peignent ces soirées de province où des hommes, qui semblent descendus des cadres d'un musée, s'entretiennent de niaiseries de villages avec des femmes prétentieuses, sans grâce et sans esprit. C'est bien plutôt le snobisme des usages et la banalité des idées générales qu'il faudrait signaler ! Cette province patriarcale, parcimonieuse, toute gonflée de traditions, de recettes et de légendes, ne vit plus guère que dans le roman. Elle s'émiette, elle disparaît. Pas une femme ne dirait, aujourd'hui, le mot d'une maîtresse de maison d'il y a quarante ans : "Nous serons, ce soir, trente chaufferettes." Les fameuses piles de linge, fleurant l'iris et la lavande, diminuent de hauteur dans l'armoire maternelle. Depuis longtemps, les rouets ne chantent plus dans nos villes, même dans les toutes petites villes, même dans les bourgs, même dans les villages, et pour trouver une quenouille il faut faire bien des lieues. O reine Berthe, qui filiez avec vos demoiselles d'atours, que les temps sont changés ! Que les temps sont loin où notre Jeanne d'Arc se faisait gloire de filer "aussi bien que femme de France !" Les honnêtes liqueurs de ménage sont aussi en défaveur. Les recettes de cuisinè, que les ménagères gardaient autrefois mieux que des secrets d'Etat, ne font plus de jalouses. J'ai rencontré, au fond d'une forêt, une châtelaine qui connaissaient les cent trente-trois manières d'apprêter le lapin de garenne, mais personne ne les lui demandait.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui, en province comme à Paris, ont d'autres occupations et d'autres distractions. J'en indiquerai une, tout au moins, qui est fort absorbante. Elles suivent l'éducation de leurs filles et de leurs fils. Il n'y a guère de jeune mère qui n'entre en huitième avec son fils aîné, qui ne sache "*rosa*, la rose", qui ne s'intéresse à l'alphabet grec pour faire réciter les leçons du collégien, qui ne s'applique surtout à corriger et même à rédiger les "rédactions" de Mlle Henriette, ou de Mlle Geneviève, ou de Mlle Marthe qui suit des cours de littérature, de sciences, d'histoire, d'économie,—non domestique, mais politique,—et qui doit être la première, puisqu'elle lutte contre Mlle Marie, c'est-à-dire contre la mère de Mlle Marie, laquelle a toujours passé pour moins intelligente que la mère de Mlle Marthe,

ou de Mlle Geneviève, ou de Mlle Henriette. Et ainsi les enfants, même en province, refont l'éducation de leurs parents. Pour cette raison et pour d'autres qui se devinent, la vie de ceux-ci est généralement occupée et sérieuse. Je dis sérieuse et non ennuyeuse.

Bien que l'opinion contraire coure les rues, ou mieux les librairies, on ne s'ennuie pas plus en province qu'à Paris, à condition d'avoir un esprit capable d'autre chose que d'amusement. Certaines gens naissent et grandissent avec une cervelle si pauvre, qu'ils ne peuvent vivre sans tapage et bavardage, sans poussière à respirer, sans un théâtre ou un salon pour passer la soirée. Mais ce besoin n'est pas général. Il y a des hommes et des femmes, en grand nombre, qui trouvent que le bonheur n'a pas de patrie nécessaire, que la joie et le souci d'une fortune à faire ou à augmenter, d'une famille à élever, d'une âme à ennoblir, d'une place à tenir dans l'amitié de quelques-uns et dans l'estime de tous, suffisent amplement à remplir les heures et à les rendre brèves. Ils pensent encore que le calme, la possession plus complète de soi-même, la vue prochaine et facile des campagnes véritables, non enjolivées, et non bâties, ne sont pas des compensations sans valeur à l'éloignement des théâtres et des sources immédiates de l'information politique ou mondaine. Ils jugent enfin que la science de l'amusement a été de tout temps le plus redoutable ennemi de la gaieté, et ils assurent que ces habitants de la province, qui devraient s'ennuyer d'après tant de romans, sont habituellement d'une plus solide gaieté que beaucoup de Parisiens qui s'amuse.

Ainsi donc, ces différences superficielles de costumes, d'habitudes et de langage, sur lesquelles nos écrivains, depuis trois siècles, ont insisté tant et tant de fois, sur lesquelles ils ont bâti des livres, qu'ils ne se lassent point de décrire lorsqu'ils opposent la province à Paris, disparaissent de plus en plus. Elles deviennent négligeables, tant à cause de ce que j'appellerai l'usure littéraire d'un pareil moyen, que pour cette autre raison qu'il est tiré de l'histoire ancienne plus que de la réalité présente. Ceux qui retardent, ce sont moins les provinciaux que ceux qui peignent la province de cette manière surannée.

S'ils voulaient bien étudier de près et par eux-mêmes cette France inconnue qui commence à la banlieue de Paris, je crois qu'ils seraient recompensés de leur effort. Ils croiraient

moins à la couleur locale, ils croiraient plus à la dramatique humanité, à l'égalité des âmes et des douleurs, qui fait que le reste est secondaire, le temps, le lieu et toute l'enveloppe de ces âmes.

Sans doute, ils trouveraient un décor indéfiniment renouvelé, dans ces paysages de villes et de campagnes dont la variété émerveille l'étranger et lui fait aimer notre pays, ce "splendide hexagone", comme dit Miss Betham Edwards ; et ce serait déjà quelque chose de ne pas être exposé à relire la description des ponts de la Seine au soleil couchant, ou de la ville aperçue du haut de Montmartre à l'heure du bec de gaz. Mais la nouveauté de tels romans, je le répète, serait due à d'autres causes plus profondes, et d'abord à cette constatation que la vie humaine est partout digne du même intérêt, capable de provoquer les mêmes admirations. Les romanciers, dégagés du préjugé traditionnel, découvriraient la France du silence, celle qui sème et récolte pour Paris qui fait tant de bruit ; ils apercevraient la grandeur de sa mission qui est de perpétuer la race, de la nourrir et d'en maintenir l'énergie morale et les qualités essentielles par le constant apport d'éléments sains qu'elle envoie non seulement à Paris, mais dans toutes nos grandes villes. Ils reconnaîtraient que ce qui fait le génie de la France s'agite, plus ou moins obscurément, dans toute la France ; que les paysans, les ouvriers, les bourgeois des moindre bourgs n'ont pas seulement un esprit qui leur est propre, mais un fonds de qualités solides sans lesquelles un peuple ne survivrait pas à tant de causes de désagrégation : bon sens, courage initiative, générosité et le reste ; ils diraient ce monde merveilleux de travail qu'est notre patrie, et comment nulle race n'est peut-être mieux douée pour la diversité des métiers et des arts ; et quelles preuves d'endurance et de probité peuvent offrir les plus humbles existences.

* * *

J'ai tâché de venger la province des mauvais propos que nos romanciers, particulièrement, ne craignent pas de rééditer contre elle. Il y aurait une contre-partie à faire, et, après avoir établi que le Parisien a souvent une opinion fautive du provincial, on pourrait aisément démontrer que celui-ci méconnaît à son tour le Parisien. Il ne serait point inutile de prouver à d'innombrables étrangers, et même à

quelques Français, que le fameux boulevard est un lieu trop étroit pour loger trois millions d'habitants, que l'immense majorité de ceux-ci vivent péniblement et bravement, grâce à une activité qui dérouterait plus d'un provincial; que les Parisiens n'entrent que pour un quart dans le succès d'une pièce de théâtre, même scandaleuse, et que la province fait les trois autres quarts; que les ménages de Paris ne ressemblent pas tous, il s'en faut, à ceux de nos pièces de théâtre et de nos romans dits "parisiens"; et qu'au surplus rien n'est si commun que des concitoyens qui s'ignorent réciproquement.

René Bazin.

de l'Académie Française.

Politique Canadienne Française

La province française de Québec occupe une place assez importante dans la Confédération canadienne, car c'est avoir de l'importance, pour une province, que d'être regardée du coin de l'œil par ses voisines, d'être un objet de défiance— injustifiable, du reste,—d'être très souvent soupçonnée de déloyauté envers la Couronne, et surtout de tenir, comme malgré soi, la balance de la majorité dans le Parlement. Ce petit avantage nous fait du tort, en ce qu'il nous tient dans une quiétude malsaine, nous rend confiants en une force plus apparente que réelle, nous détourne de toute vraie politique et nous cache l'avenir sous le voile faussement brillant du présent. Or, sachons-le, le mot de La Bruyère est éternellement vrai : "Ne songer qu'à soi et au présent, source d'erreur en politique."

Notre présent, c'est une vie toute matérielle, une vie sans idéal précis. Nous nous laissons aller, sans penser au lendemain. Jouisseurs insatiables favorisés d'une paix extraordinaire, nous sommes en train de nous désagréger lentement, mais sûrement, avant même d'avoir existé ; nous vivons la vie terne et insipide du pauvre d'esprit satisfait du coin obscur qu'on lui abandonne dans la maison ; nous sommes une race de parents pauvres, et, parce que la table et la maison de notre parent riche font notre affaire, nous n'essayons pas de vivre à nos propres crochets. Peuple sans histoire, nous avons l'illusion du bonheur. Cela est dangereux. Le peuple sans histoire ne peut toujours être heureux : l'histoire se fait malgré tout, et, dans le drame de l'histoire, il n'y a guère de comparses, ou bien, s'il s'en rencontre, ils doivent nécessairement être anéantis au cours de la représentation.

Pour nous, Canadiens-français, cet état de bonheur ne peut durer indéfiniment, nous ne pouvons être indéfiniment neutres : un jour nous serons quelque chose qui compte, ou nous serons complètement effacés de la surface du monde politique. Il serait en effet insensé de croire que nous profiterons toujours de l'état de paix. La paix du monde—les siècles le prouvent—est accidentelle ; au contraire, la guerre semble nécessaire et il suffit, pour la déchaîner, d'un incident

quelconque choisi par le hasard dans la multitude innombrables d'incidents qu'il a à sa disposition. Et pourquoi toujours la guerre? Parce que, entre les nations, il se fait une sélection analogue à celle des espèces. Il y a des *surhommes*, il y a aussi des *surpeuples*; dans la lutte pour la suprématie, les forts font disparaître les faibles. Nous sommes de ces derniers, et si nous subsistons encore, c'est parce que le *surpeuple* américain (l'épithète convient parfaitement à ce peuple éminemment impérialiste) n'a pas eu le temps de penser à nous. Mais cela viendra. Un jour l'Angleterre peut se trouver isolée comme l'Espagne le fut, il y a quelques années. Et alors, quoi de plus facile que de faire sauter quelque yacht américain dans le port de Québec ou de Montréal et d'engloutir le Canada d'une seule bouchée? Les évènements peuvent, tout en prenant une autre tournure, amener des résultats équivalents; l'affaiblissement de l'Angleterre n'est pas un facteur absolument nécessaire. Un petit traité, un petit échange produirait le même effet. Nous en savons quelque chose. Il peut arriver que Londres dise à Washington: "Le Maine est trop petit, ajoutez-y la province de Québec, et faites-en une étoile de première grandeur. En retour, donnez-moi l'Alaska."

Une autre hypothèse se présente. Les grandes unités politiques, les agglomérations impérialistes ne sont pas éternelles; leur énormité les tue. Le colosse américain, pris subitement d'anémie ou de débilité causée par une mauvaise assimilation, peut se mettre à dépérir, à tomber par morceaux. Ne suffirait-il pas, pour cela, d'un petit "pronunciamiento" lancé tout à coup du fond d'un Etat du Sud? En une telle occurrence, la province de Québec devrait être prête à marcher de conserve avec le grand pays français qui pourrait se former dans la Nouvelle-Angleterre.

En tous cas, si nous ne sommes pas forts au moment de l'annexion américaine, nous serons anéantis comme race. Sans culture, sans littérature, sans arts, sans virilité nationale, nous serons de la chair à Yankee; nous resterons la race inférieure, à moins que les circonstances—et qui peut tout prévoir?—ne fassent de nous, tout simplement, des parias politiques. Si nous ne sommes pas des gens instruits et conscients de leur force intellectuelle, l'Américain nous fera un présent forcé de son éducation et de son enseignement, et c'en sera fini de la langue, des mœurs, des coutumes françaises.

J'en entends qui disent : "C'est vrai, nous ne sommes rien, mais nous sommes contents de notre sort. D'ailleurs est-il possible de faire ce que vous préconisez, de fabriquer de toutes pièces un art national, une littérature nationale, et tout le reste?"

D'autres, et c'est l'immense majorité, ont un sourire de pitié, quand on leur parle de leur infériorité. Ils se croient réellement arrivés au suprême degré de la civilisation. Et cela n'est pas étonnant, car si nous manquons d'orgueil, nous sommes en revanche d'une vanité formidable. Le demi-savoir nous satisfait. Semblables en cela aux petits enfants, qui se croient dispensés d'aller à l'école parce qu'on leur a donné quelques couronnes, une feuille de laurier nous semble contenir tout l'arbre de la science. Que de choses ne disons-nous pas à notre propre louange! Cette manie de nous vanter se manifeste surtout aux grandes occasions, aux fêtes nationales; le jour de la Saint-Jean-Baptiste, nous nous encensons mutuellement. Nous avons créé le "Saint-Jean-Baptisme." N'est-ce pas un peu bien pitoyable que de nous entendre répéter aux quatre vents que nous avons les meilleures institutions politiques du monde, les meilleurs orateurs du monde, la meilleure université du monde, les meilleurs lycées du monde, les meilleurs médecins du monde, les plus grands avocats du monde?... J'interromps ce refrain; il est trop triste de penser que, si la province de Québec disparaissait, le monde se trouverait veuf de son centre intellectuel.

Ceux d'entre nous qui sont un peu plus modestes s'effraient peut-être du travail à accomplir, de l'effort à fournir; il se disent probablement: Nous ne pouvons faire plus, on nous demande l'impossible.

Je ne le pense pas. Faisons comme les autres: commençons par le commencement et,—j'arrive au point principal—développons-nous conformément à nos aptitudes particulières, à notre tempérament, à notre caractère ethnique. Les individus se modifient quelquefois, mais il serait fou de croire qu'on peut faire dévier de sa *tangente* un peuple tout entier; on le ferait plutôt disparaître. Nous l'avons prouvé; la preuve en a été faite ailleurs aussi. L'Alsace reste française après trente-cinq ans de germanisation systématique. La Pologne, cariatide séculaire, s'arc-boute désespérément: d'une épaule, elle supporte l'édifice allemand

prêt à l'écraser, cependant que, d'un bras meurtri, elle résiste à la Russie. La Belgique, moins sympathique d'ailleurs que la Pologne ou que l'Alsace, est encore une preuve de l'inanité du rêve fusionniste ; là, tout est à recommencer tous les trente ans. Les Boers, eux aussi, tentèrent de faire cette preuve—on sait de quelle façon glorieuse—, mais ils seront malheureusement impuissants à continuer leur noble effort, parce que, sauf de brillantes exceptions, ils ne sont pas des gens instruits ; ils n'ont pas de littérature, ils n'ont pas d'art, leur langue est un mélange presque informe. Ces choses sont terriblement instructives. Elles font voir combien il est important qu'une minorité se développe très vite, très sérieusement, de toutes façons.

Quant à nous, certains champs d'action nous sont à peu près fermés ; adoptons-en d'autres ; conquérons une place honorable en Amérique en restant ce que nous sommes, c'est-à-dire en restant français dans la plus complète acception du mot. On a dit cela assez souvent, mais on n'a peut-être pas assez dit comment nous devons rester français. Ne rêvons pas les grandes combinaisons financières dont s'enorgueillit la Confédération américaine ; nous n'avons pas l'âme assez *trustienne* pour cela. Ne songeons pas un instant à devenir autre chose que des Français, à nous développer autrement que la France ne l'a fait. Nous serons quelque chose en Amérique par nos idées, si nous avons des idées. Nous ne pouvons être, nous ne devons pas être, comme les Anglo-Saxons, les hommes du fait matériel ; nous sommes par tempérament les hommes de la spéculation intellectuelle. Le développement intellectuel comprend un champ très vaste ; notre paresse le voit encore plus grand qu'il n'est. Secouons notre paresse. Apprenons d'abord la langue, (1) apprenons à l'écrire, apprenons à la parler un peu mieux ; ne soyons plus des inférieurs par la mauvaise qualité de notre culture ; ne prêtons plus le flanc, je ne dirai pas à la critique, mais au mépris et au dédain des étrangers ; faisons disparaître de nos institutions d'enseignement l'apathie criminelle qui y existe à cet égard ; proscrivons de nos collèges cette bienveillance niaise grâce à laquelle trop d'élèves obtiennent des diplômes sans avoir les connaissances requises ; gardons-nous contre l'habitude ridicule et répréhensible d'admettre au professorat des sujets nuls ; en un mot substituons un principe de vie intense au

ferment de vie molle et insipide dont nous sommes contaminés. S'il y a moins de diplômés des collèges classiques, où sera le mal? Ne sera-ce pas plutôt un bien, puisque l'élimination des sujets médiocres aura produit un plus grand nombre de sujets supérieurs? En déracinant chez nous l'habitude irraisonnée de tout demander aux professions libérales, nous aurons de meilleurs financiers, de meilleurs industriels, de meilleurs cultivateurs; Jean Rivard sera plus que jamais le roi de la forêt si, le laissant où il doit être, on ne lui permet pas, par une complaisance déplacée, de devenir Purgon ou Georges Dandin.

Paul Gérard

Bibliographie

Nous devons forcément renvoyer au prochain numéro l'analyse de plusieurs ouvrages déposés aux bureaux de la Revue Franco-Américaine dans le cours des deux derniers mois.—LE DIRECTEUR.

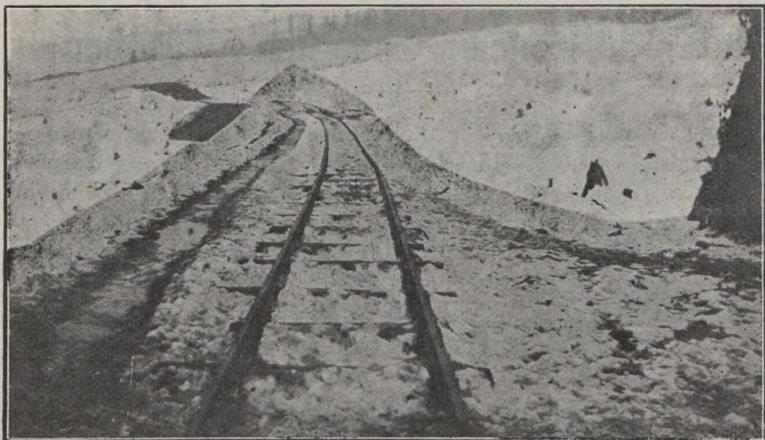
Le Crédit Foncier Canadien à Québec (1)

Nous avons déjà parlé aux lecteurs de la "Revue Franco-Américaine" de cette institution financière et des entreprises qu'elle avait lancées dans la Province de Québec. Et nous l'avons fait avec autant plus de plaisir que tout cela correspondait admirablement à l'un des buts les plus chers de la Revue : faire connaître davantage, chez nous, le groupe franco-américain de la Nouvelle Angleterre, observer de plus près le rôle qu'il remplit dans la civilisation américaine, puis, en comparant les qualités maîtresses des deux groupes de la race, saisir d'une façon plus précise "le rôle que peut jouer la race Canadienne-française sur le continent, sa mission, son développement, au milieu de circonstances adverses, les vertus civiques qui font sa force, la conscience qu'elle doit avoir de sa dignité et son droit d'égalité avec ses voisins." (2)

Depuis plusieurs années qu'il est question dans nos journaux, nos sociétés de colonisation et nos parlements, de chercher à ramener au pays une partie au moins de ceux qui l'ont quitté pour aller s'établir aux Etats-Unis, voici qu'au moment où on s'y attendait le moins, et de la façon la plus imprévue, un groupe important des nôtres revient au pays natal sous la direction d'hommes éclairés, de patriotes ardents, et semble nous apporter la solution d'un problème qui a troublé notre vie politique depuis plusieurs années et qui n'est pas autre que le moyen de faire de la colonisation pratique. Dans la Nouvelle-Angleterre, et plus particulièrement dans les Etats du Rhode Island, du Maine, du New Hampshire et du Massachusetts, l'œuvre du Crédit Foncier Canadien a soulevé un intérêt immense parmi nos compatriotes. Cet intérêt n'a fait que grandir depuis que le président de cette organisation, l'hon. juge Brochu, va prêcher dans les centres son éloquent évangile de l'émancipation du capital franco-américain, et expose devant les esprits entreprenants les ressources innombrables offertes à l'initiative nationale par la Province de Québec, des ressources et

(1) Voir autre article de Jean Colon: "Bravo! les Franco-Américains" (No. de novembre).

(2) Programme prospectus, Vol. I., No. 1 (avril 1908).



CANTON ESTCOURT.—Travaux de construction du chemin de fer Transcontinental National, à deux miles d'Estcourt.

des richesses dont les anglais, seuls, jusqu'à présent, ont su tirer profit. C'est, en quelque sorte, revendiquer, les droits de la race au sol de cette patrie découverte, colonisée et développée par nos pères ; c'est la mise en pratique, mais d'une façon plus active, de ce superbe conseil donné aux nôtres : *Emparez-vous du sol !*

Sans doute, ce n'est pas un rapatriement en masse qui se prépare parmi les Franco-Américains. Mais, assurément, c'est le rapatriement dans la mesure qu'il peut se faire. C'est, du moins, un superbe commencement. Et, après tout, quelle œuvre admirable que celle qui aura ramené au pays et fixé sur le sol de la patrie trois cents, cinq cents, peut-être mille familles des nôtres qu'une absence même prolongée n'a pas, Dieu merci, séparées de la grande famille nationale, et dont les noms n'ont pas cessé d'être aimés dans les vieilles maisons ancestrales.

Au reste, ce qui se passe pour les Franco-Américains, semble prouver que les meilleurs colons sont encore ceux qui nous viennent par simple esprit d'initiative et n'attendent, pas, pour accourir au milieu de nous, la réclame même très savante de nos gouvernements et des sociétés philanthropiques de Londres. Il sera, pour le moins, intéressant de constater quels résultats vont obtenir les frères dont nous saluons le retour avec joie et qui vont coloniser sur une base

d'affaires un des cantons les plus pittoresques et les plus fertiles de la province. Et pourquoi n'y aurait-il pas là une leçon dont voudront profiter ceux qui ont pour mission et pour premier devoir de développer sagement nos ressources naturelles?

Mais, nous oublions que nous voulons surtout aujourd'hui donner des détails nouveaux sur les opérations du Crédit Foncier Canadien dans la Province, les développements considérables qu'ont déjà pris les deux grandes entreprises dont nous parlions dans le numéro de novembre: la colonisation d'Estcourt et le chemin de fer de Québec et de l'Île d'Orléans

La colonie d'Estcourt

Il y a déjà plusieurs semaines que les premiers colons Franco-Américains—une quinzaine environ—sont rendus sur les lieux. Ils ont commencé les travaux préliminaires de leur installation, construction d'un "camp", déblaiement du terrain, préparation de chemins pour la coupe et l'expédition du bois, fondations d'une scierie qui, dès le printemps, devra être prête, etc.

D'autre part, la compagnie a installé à Québec même, au no. 5 rue du Fort, de superbes bureaux avec M. J. A. Auger, marchand et financier de Woonsocket, comme gérant, et M. J.-A. Lefebvre, l'administrateur de la "Revue Franco-Américaine", comme auditeur.



CANTON ESTCOURT.—Premiers colons et première charge de provisions.



CANTON ESTCOURT.—Coucheïons-nous ici ce soir. ?

Le département des Terres, de son côté, a commencé de seconder le mouvement en accordant les premiers billets de location conformément à l'entente conclue entre l'hon. ministre, M. Turgeon, et les représentants du Crédit Foncier.

Bref, toutes les difficultés qui, dans les commencements, semblaient s'opposer à la réalisation du projet, ont été aplanies et tout, aujourd'hui, nous porte à croire que le mouvement de colonisation d'Estcourt déjà accueilli avec tant d'enthousiasme dans la Nouvelle-Angleterre, recevra ici l'encouragement pratique et constant des autorités. Aux concessions déjà faites viendront s'en ajouter d'autres à mesure que les travaux d'arpentage et de classification seront terminés. Et le rêve de nos amis de Providence— et pourquoi ne serait-ce pas aussi le rêve de la Province de Québec? —de fonder sur le vieux sol natal une colonie puissante de Franco-Américains sera réalisé.

Il y a déjà des garanties de succès jusque dans la façon dont les nouveaux colons entrent en besogne. Qu'on en juge plutôt par la note suivante qui a été adressée à Nos Seigneurs les évêques, aux membres éminents du clergé à tous nos députés provinciaux ou fédéraux, aux journalistes, etc. :

“Le Président et les Directeurs du CREDIT FONCIER CANADIEN, de Providence, R.I., ont l'honneur d'inviter M.....

.....
à l'inauguration de leur colonie de Franco-Américains qui aura lieu dimanche, le 20 décembre courant, 1908, à 1 hre p.m., dans le canton Estcourt, comté de Témiscouata.

“Le lendemain, 21 décembre, une grande messe sera chantée dans la nouvelle colonie.

“Itinéraire pour se rendre à Estcourt : Chemin de fer Intercolonial; descendre à St-Alexandre, comté de Kamouraska, et St-Eleuthère, comté de Kamouraska.

R.S.V.P.

“En répondant veuillez donc avoir l'obligeance de nous dire ce que vous pensez du système de colonisation tel qu'exposé dans la “Revue Franco-Américaine” du mois de novembre 1908, page 13 et suivantes.

“Un numéro de la “Revue Franco-Américaine” vous est adressé par le courrier de ce jour.



CANTON ESTCOURT.—Il faut bien se mettre à l'abri pour les premiers jours, n'est-ce pas ? mais, patience, et regardez grandir la colonie.



CANTON ESTCOURT.—L'emplacement du premier "camp."

Cette inauguration a eu lieu comme on l'avait annoncée. Fête patriotique, érection d'une croix sur le site du futur village, célébration du Saint Sacrifice de la messe pour la première fois dans la forêt profonde où va naître une paroisse, tout a été couronné d'un succès complet, tout a revêtu un cachet d'impressionnante grandeur.

On eut dit que par une sorte d'atavisme sublime, ce groupe nouveau de notre race, ces fiers descendants des premiers découvreurs, obéissaient à leur tour aux saintes traditions ancestrales marquant chaque découverte par une croix et saluant chaque victoire par d'ardentes actions de grâces adressées au ciel. Et, invinciblement, en face de cette immigration précieuse arrivant ici à ses frais, apportant même avec elle des capitaux considérables, notre pensée s'est reportée vers une autre immigration que nous payons très cher et qui inspire des craintes à ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la nation.

En tous cas, ce qu'il nous fait plaisir de constater, c'est l'élément de progrès qui entre dans la colonisation d'Estcourt. Ce qu'il sera intéressant de surveiller, ce sera le développement agricole que l'on veut y faire tout en exploitant sans les détruire ou les gaspiller les ressources forestières du canton. On ne déboisera que ce qu'il sera nécessaire, et encore ne déboisera-t-on qu'en utilisant pour le commerce, ou

les besoins des colons, tout le bois qui devra disparaître. Le colon qui sera déjà actionnaire de la Compagnie sera en mesure de tirer profit de la richesse forestière qui d'ordinaire, étaient brûlée sur place altérant souvent la fertilité du sol. Pour tout le territoire qui devra rester en forêt, on établira la coupe réglée. Et voilà bien l'exemple précieux qui va être donné à tous les possesseurs de limites ou même à ceux qui peuvent et doivent leur imposer des lois. Nous devons mener de pair les deux questions de la colonisation et de l'industrie forestière. Nous devons surtout, pendant qu'il est encore temps, protéger ce qui nous reste de ressources forestières et éviter la grave erreur que déplorent aujourd'hui les chefs de la nation américaine.

Le Sénateur Smooth, président de la Commission fédérale pour la conservation des forêts, disait dans une rapport récent (10 dec. 1908) :

“Nous souffrirons de la rareté du bois tant que nos forêts n'auront pas eu le temps de repousser. Mais si nous agissons avec vigueur et immédiatement nous pouvons empêcher que cette rareté soit permanente.

“Pour chaque million d'acres de forêt qui sont la propriété de l'Etat il y en a environ trois millions d'acres qui sont la propriété de particuliers. Conserver les forêts publiques n'est pas une tâche très difficile pour la nation. La grande entreprise c'est de faire comprendre aux particuliers qui possèdent des forêts, ce qui veut dire trois millions d'hommes qu'ils doivent prendre soin de ce qu'ils possèdent, et d'enseigner aux consommateurs de bois, ce qui veut dire tout



CANTON ESTCOURT. — Mangeons-nous du chevreuil au diner ?



CANTON ESTCOURT.—Le juge Biochu traversant la rivière Providence, là ou sera construit un pont.

monde, comment ne pas le gaspiller. En faisant cela on conservera à la fois nos cours d'eau et nos forêts."

L'établissement d'Estcourt n'aurait contribué qu'à faire comprendre à la province de Québec l'importance de profiter de ses ressources naturelles qu'il aurait déjà obtenu un résultat admirable. On sait qu'il fera cela et bien d'autres choses.

Voilà pour ce qui est de la première entreprise du Crédit Foncier Canadien, la première et la plus importante. Qu'est-il advenu de l'autre, le projet de chemin de fer entre Québec et l'Île d'Orléans?

Le chemin de fer de Québec et de l'Île Orléans

Là encore le Crédit Foncier a fait preuve d'une activité et d'un sens pratique admirables. Actuellement des ingénieurs font les relevés nécessaires au tracé du chemin, dressent les plans des ponts qu'il faudra construire sur la rivière St-Charles et le fleuve St-Laurent. Sur ce point même, de récents événements survenus à Québec pourraient bien en consolidant deux entreprises, doter la ville de Québec d'un pont qui serait une des merveilles du génie civil moderne.

Il est plus que jamais question d'annexer le village de Limoilou à la ville de Québec. Des négociations qui ont été entamées à ce sujet entre les deux groupes intéressés, abou-

tiront nous n'en doutons pas à une entente. Et, dans ce cas, le premier point à régler sera celui des communications entre la ville de Québec et son nouveau faubourg. Jusqu'à présent les deux populations n'ont été reliées que par le pont Dorchester, une construction en bois reconnue insuffisante et dont la construction, du reste, remonte à un grand nombre d'années.

Les directeurs du Crédit Foncier Canadien qui sont eux-mêmes les principaux intéressés dans la Compagnie du chemin de fer de Québec et de l'Île d'Orléans, ont compris cela et ont immédiatement fait aux deux municipalités l'importante suggestion que nous trouvons dans la lettre suivante :

Québec, 2 décembre, 1908.

A Son Honneur SIR GEORGE GARNEAU,

Maire de Québec,

Québec.

MONSIEUR,—

La question d'annexer à Québec le village de Limoilou vient d'être remise sur le tapis par les vastes projets de terminus rendus publics par la Compagnie du Chemin de fer Canadian Northern. Et il va de soi que cette annexion, si elle se fait, (et elle devrait se faire) rendra nécessaire l'établissement d'un lien de communication plus étroite entre la ville et sa section nouvelle. Elle fournirait, en même temps, l'occasion de faire bénéficier les deux municipalités de toutes les entreprises d'un intérêt public qui, d'ici quelques mois, pourraient contribuer à leur commune prospérité.

Ainsi, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que la Compagnie du chemin de fer de Québec et de l'Île d'Orléans, (formée de citoyens de Québec et du Crédit Foncier Canadien, de Providence, R.I.) est actuellement à faire les relevés de sa ligne projetée, avec Québec comme point de départ. Il est entendu qu'elle devra construire sur la rivière Saint-Charles un pont ou une jetée qui lui permette de traverser à Limoilou pour continuer sur la côte nord jusqu'au point où elle devra traverser le fleuve pour s'engager sur l'Île. Ce pont, cela se comprend, devra être une construction de tout premier ordre afin de permettre la circulation des plus lourds convois.

Or, les deux municipalités de Québec et de Limoilou ne trouveraient-elle pas avantage à profiter des constructions permanentes que la Compagnie va établir et cela de façon à ce qu'on puisse construire un pont qui ne serve pas seulement aux tramways mais qui soit en même temps muni d'une voie carrossable double, d'allées pour les piétons, etc.

Ce pont construit dans de pareilles conditions serait, à coup sûr, le meilleur lien réunissant Limoilou à Québec, sans compter qu'il fournirait une accommodation exceptionnellement désirable pour le public.

Avec l'espoir, que cette simple suggestion recevra la considération qu'elle mérite, je me souscris,

Votre tout dévoué,

J. A. LEFEBVRE.

Cette lettre qui ajoutait à cette question d'annexion un intérêt tout à fait nouveau fut accueillie de la façon suivante par le maire de Québec :

CABINET DU MAIRE, Québec, 3 déc, 1908.

Monsieur J. A. LEFEBVRE,

4, Casier postal,

Québec.

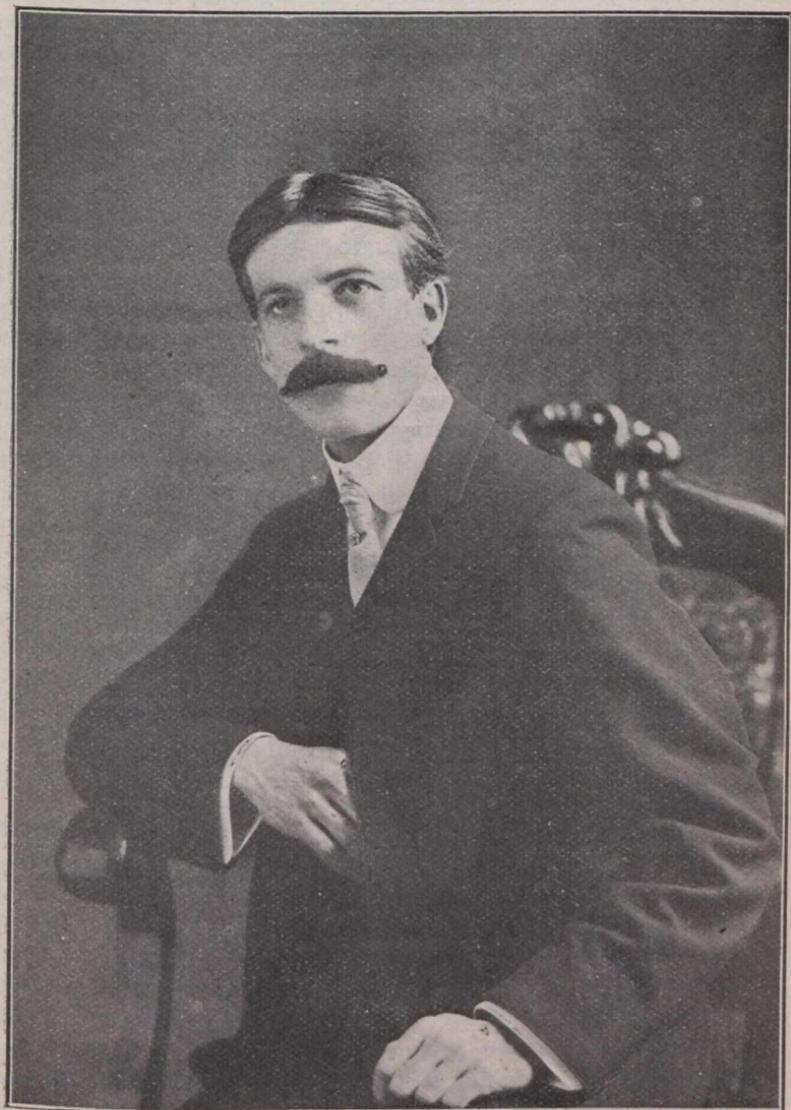
CHER MONSIEUR,

J'ai dûment reçu votre lettre en date d'hier, suggérant la possibilité d'une entente entre les municipalités de Québec et de Limoilou d'une part, et la Compagnie du Chemin de Fer de Québec et de l'Île d'Orléans pour la construction d'un pont qui serve au trafic ordinaire, ainsi qu'aux voies de chemins de fer. Cette suggestion est excellente, mais je ne vois pas qu'il soit possible d'en tirer parti avant que les plans du chemin de fer en question aient mûri au point de pouvoir prêter à la discussion. Je serai heureux, en aucun temps, de considérer les propositions qui pourraient être soumises à la ville dans le sens que vous indiquez.

Veillez me croire,

Votre bien dévoué,

J. G. GARNEAU, Maire.



M. J. A. AUGER.

Dans les circonstances, la réponse du maire de Québec est des plus favorables. Aussitôt que les ingénieurs du nouveau chemin de fer auront terminé leurs plans, des négociations pourront être entamées immédiatement avec les autorités municipales.

Il serait inutile d'en dire davantage, si ce n'est qu'ajouté au projet plus connu du chemin de fer du Grand Nord celui de Québec et de l'Île d'Orléans promet à notre ville un déploiement d'activité qui sera peut-être le commencement d'une ère de prospérité sans égale. Sa position géographique, des avantages naturels sans rivaux dans le pays, lui assuraient déjà tout cela, quand de graves malentendus, une politique fiscale peu éclairée, une attitude d'indifférence envers le développement de son industrie locale, sont venus fermer son port, un des plus beaux du monde, paralyser son commerce, entraver son industrie. Que toutes les entreprises qui se préparent soient du moins un signe de réveil et nous désespérons pas qu'ils ne soient un jour le signal, et au besoin, la cause des progrès que nous rêvons.

Voilà, aussi brièvement que nous avons pu le faire, l'exposé des dernières opérations du Crédit Foncier Canadien à Québec. Mais nous ne voulons pas terminer cet article sans adresser quelques paroles de sympathie et d'encouragement, au risque même d'effaroucher certaines humilités, aux collaborateurs actifs de cette œuvre dont nous venons de parler et que beaucoup de nos compatriotes admirent déjà.

MM. Auger et Lefebvre

Nos lecteurs connaissent déjà, par ce que nous en avons dit dans la "Revue" ou par ce qu'ils en ont lu dans les journaux, la forte personnalité du juge Brochu, de Providence, le distingué président du Crédit Foncier Canadien. Nous aurons, du reste, l'occasion d'en reparler plus tard. Pour le moment nous désirons attirer l'attention sur deux compatriotes qui jouent dans les entreprises du Crédit Foncier un rôle considérable.

Et tout d'abord, nous souhaitons une cordiale bienvenue dans notre ville de Québec, à M. J. A. Auger, marchand et financier de Woonsocket, R.I., qui à titre de Gérant local, vient de prendre la direction des bureaux du Crédit Foncier au No. 5 rue du Fort. Personnalité attachante, homme d'affaires prévoyant en même temps que progressif, M. Auger

ne manquera pas de se créer à Québec, comme il a su le faire dans le brillant pays d'où il arrive, de solides relations. Et nous ne voulons pas lui adresser d'autre éloge, certain que nous sommes, du reste, que nous ne pourrions encore que rester bien en deçà de ce qu'il lui faudrait dire d'agréable.

M. Auger vient ici prendre charge d'une entreprise considérable et patriotique dont la réalisation sur son plan actuel a été en grande partie due, ou du moins qui a été rendue possible et plus facile, par l'initiative d'un québécois qui n'est autre que l'administrateur de la "Revue Franco-Américaine", M. J.-A. Lefebvre. Ce n'est ici la place de rendre à M. Lefebvre le tribut d'éloges qui lui est dû. Et pourtant il est encore impossible de ne pas associer son nom aux deux entreprises considérables du Crédit Foncier et en particulier celle d'Estcourt, l'autre, celle du chemin de fer n'ayant germé que pendant les négociations entre le juge Brochu et le département des Terres.

Et, certes, ce n'est pas trop dire que de féliciter nos compatriotes du Crédit Foncier d'avoir eu la rare fortune de trouver ici, en M. Lefebvre, un homme absolument intègre et plus que qui que ce soit en mesure de les renseigner et de les guider. L'administrateur de la "Revue", grâce à de nombreux et utiles voyages connaît sa province "sur le bout de ses doigts" pour nous servir d'une expression populaire qui rend bien notre pensée. De plus, une longue expérience des rouages de l'administration, il fut secrétaire du premier ministre sous l'administration Flynn et il est secrétaire du Bureau des chemins de fer depuis plusieurs années, lui ont permis d'indiquer à nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre la route à suivre, les procédures à prendre, pour arriver auprès des ministres et mener à bonne fin la splendide entreprise qu'ils voulaient lancer chez nous. Et M. Lefebvre s'est prêté d'autant plus volontiers à cette œuvre qu'il en a saisi tout de suite le côté patriotique et qu'il voyait déjà dans les plans qu'il a suggérés et ceux que l'on apportait, la solution tant cherchée de ce problème du colon libre sur la terre libre. Pareille initiative méritait d'être signalée et nous avons cru devoir le faire même en forçant un peu la main à nos amis de la "Revue" dont l'humilité s'effrayait beaucoup de ce que nous voulions dire. Mais il ne fallait pas manquer de signaler aux lecteurs ce qui se faisait de bien à côté de nous et même parmi nous, d'autant plus qu'en le faisant nous atti-

rions l'attention sur l'action patriotique et éminemment utile que la "Revue" a accomplie chez nous même avant d'avoir complété sa première année d'existence. Un des articles de son programme était de faire connaître davantage les Franco-Américains. Voilà un coup d'essai qui est, certes, un coup de maître.

Nous avons souhaité la bienvenue au représentant du Crédit Foncier à Québec. En même temps, c'est à tous les Franco-Américains qui nous reviennent que nous adressons les mêmes paroles de chaleureux accueil. Et le fait que c'est à Québec même que nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre vont établir leurs quartiers-généraux pour le Canada impose à notre population des devoirs d'hospitalité. Voici des frères qui nous reviennent après plusieurs années d'absence; ils ont voyagé, acquis de l'expérience en même temps que des capitaux dont ils veulent faire bénéficier notre province—la patrie qu'ils n'ont pas oubliée—en la dotant d'industries nouvelles et en y donnant un nouvel élan à la colonisation. Aussi, ont-ils été reçus avec ce ton de cordialité qui convient à la réunion de parents séparés depuis longtemps.

Et, le 20 décembre, quand on a élevé une croix à Estcourt, le lendemain quand la première messe a été célébrée dans la nouvelle colonie, il me semble qu'un pacte nouveau a été signé entre les deux groupes les plus importants de notre race et que l'on a marqué d'un jalon lumineux la route de grandeur et de conquêtes pacifiques que les Canadiens-Français sont appelés à suivre dans cette Amérique du Nord qui est "leur continent."

Jean Colon.

Revue des faits et des œuvres

Un mois tragique

Anje Galdemar, dans le "Gaulois" du dimanche, résume ainsi les derniers deuils du vieux monde :

"Les mois, plus longs que les jours et qui s'emplissent avec eux d'heures innombrables, parcelles lumineuses ou tristes de l'éternité, ont, différant en cela des heures et des jours, leur physionomie propre, leur aspect, leur couleur et jusqu'à de perceptibles nuances en vertu même de leur durée. Ils rayonnent ou se voilent dans notre souvenir par la lente succession d'images qu'ils ont apportée à notre regard et qui, sous l'apparence trompeuse de la diversité, est toujours la même. Le jeu des saisons, à travers des oscillations qui nous paraissent profondes parce qu'elles sont violentes, se poursuit dans l'harmonie des règles établies. Sous le vent, le gel ou la pluie, avril offrira toujours la promesse d'une fleur entr'ouverte et novembre, par le ciel le plus limpide et le plus ardent soleil, donne le sentiment que dans ce sourire anormal de la vie germe la mort. Nos ancêtres ont fixé par ces raisons la commémoration de ceux qui ne sont plus, des chers êtres disparus, au seuil du mois mélancolique. Il n'est pas de novembre vraiment gai.

"Celui-ci aura été tragique.

"La liste des disparus déconcerte par le nombre et par la qualité. Notre voisin de l'Est a offert le nombre par l'atroce catastrophe minière de Hamm, à laquelle la France a pris part sous l'empire impérial de cette solidarité qui, comme une étincelle divine, unit dans le malheur tous les peuples entre eux, et nous avons offert, nous, la qualité. L'art, les lettres, la science, toutes les branches du génie humain ont été frappées chez nous en ce mois tragique et jusque l'amitié dans la personne d'un prince, fils illustre d'un pays allié de la France, et qui avait fait de Paris sa ville d'adoption.

"Le grand-duc Alexis, le peintre Ernest Hébert, nourri des traditions classiques et pourtant si personnel, le professeur Berger, l'historien Achille Luchaire, Mme Arvède Barine, autre évocatrice du passé d'une documentation si sûre et si fine et d'une si noble inspiration ; Marie Favart, l'interprète célèbre dont la renommée lointaine était venue jusqu'à nous à travers les générations qui n'avaient pas eu la joie de l'applaudir, et ce Victorien Sardou, dont la mort eût suffi à marquer ce mois d'un signet ineffaçable non seulement par l'éclat d'une telle disparition, mais par le sentiment de tristesse et d'angoisse indicible que laisse après elle une fin prématurée. Partir à soixante-dix-sept ans et donner le sentiment d'une fin prématurée, quel souvenir, quel exemple !

"Novembre n'aura pas été tragique seulement dans nos contrées, sous le voile de notre ciel gris et de nos brumes, mais, là-bas, dans le lointain Orient, sous la lumière et dans les fleurs. Le jeune Empereur de Chine est mort, suivi aussitôt, et en des circonstances singulières, par l'Impératrice douairière qui régnait de fait et qui, sentant le pouvoir s'échapper de ses mains défaillantes, cherchait à ressaisir la vie pour donner des ordres relatifs à la succession. "Je commande, donc je suis." Page arrachée à une scène de Shakespeare.

"Paris, toujours prêt à frémir sous le souffle d'une situation dramatique, a subi un léger frisson à la lecture de ces nouvelles. Et notre pensée est allée vers ce pays mystérieux, plus grand que l'Europe et que nous continuons à ignorer, quoique nos soldats s'y soient

promenés à diverses occasions en vainqueurs. Longtemps, nous nous sommes contentés du premier vers de la romance populaire de Bazin qui nous dit que la "Chine est un pays charmant". En matière d'exotisme, nous sommes si peu exigeants! Nous pensions que les fines porcelaines qui nous viennent de là-bas, les porcelaines si adorablement fleuries de personnages toujours les mêmes et toujours gracieux en leur somptuosité naïve, les soirées à ramages, les laques ouvragées et les coffres peints de roses épanouies, si pâles, si légères, si tendres, suffisaient à notre rêverie. Aujourd'hui, les impressions précises et colorées de Loti nous ont entr'ouvert quelques portes nouvelles.

"Des mœurs de la Chine, il m'est resté dans le souvenir un conte qui me parut la plus jolie chose du monde et dont j'ai peur, en la racontant, de ne savoir exprimer la grâce. C'est l'histoire de la dame à l'éventail blanc, l'histoire de Mme Lu, veuve d'un homme de lettres de grand sens et d'esprit orné, appelé Tao. Mme Lu aimait M. Tao de toute son âme et fut prise de la douleur la plus vive en constatant que son mari, malade depuis quelque temps, était perdu. Elle éclata en sanglots, se lamenta longuement, et jura qu'elle ne lui survivrait pas. Mais M. Tao, qui était la sagesse même, se montra attristé de ce serment. "Madame, lui dit-il, la sincérité de votre douleur vous égare; il ne faut point jurer ainsi."

—Cinq ans! dit Mme Lu, je veux au moins jurer que pendant sept, sans doute, pour les conseils de son docte mari, dit que, du moins, si elle lui survivait, elle ne se remarierait jamais. Mais M. Tao hocha la tête et lui défendit encore de jurer.

—Cinq-ans! dit Mme. Lu, je veux au moins jurer que pendant cinq ans je serai fidèle à votre mémoire.

—Non, fit M. Tao inébranlable, non madame, puisque votre douleur est si grande, bornez-vous à jurer que vous ne prendrez point d'époux tant que la terre n'aura pas séché sur mon tombeau.

"Et Mme Lu en fit serment et de tout son cœur. M. Tao mort, la douleur de la jolie veuve fut immense. Vous ai-je dit qu'elle était jolie? Un des meilleurs élèves de M. Tao, apprenant le malheur qui frappait la femme de son illustre maître, voulut lui présenter ses hommages. Comment ne pas le recevoir? Il lui parla en termes respectueux et attristés de M. Tao; mais, la trouvant charmante sous ses blanc vêtements de deuil, lui avoua le plaisir qu'il en éprouvait. Elle rougit. Alors la trouvant plus charmante, il lui dit qu'il l'aimait. Mme Lu ne le renvoya pas et il promit de revenir. Aussitôt qu'il fut parti, elle alla au cimetière, vers la tombe de M. Tao, se souvenant de son serment. La terre était humide. Mme Lu n'en crut pas ses yeux. Elle se pencha pour mieux voir cette terre si fraîche encore et, machinalement, au souffle de son éventail, se mit à la sécher.

"Le conte ajoute qu'elle y passa plus d'un jour. Les Chinoises tiennent à ne pas trahir leurs serments."

Les Franco-Américains du Maine

La population franco-américaine du Maine est de 91.567. Voilà ce que déclare M. Odule Planté qui avait été chargé par le Comité Permanent de faire le dénombrement des nôtres dans cet Etat. Ce résultat arrive à son heure surtout si l'on se rappelle les protestations soulevées il y a une couple d'années contre l'affirmation qu'il y avait au moins 80,000 Franco-Américains dans le Maine. Voici le rapport de M. Plante :

ÉTAT DU MAINE

COMTES	FAMILLES	ENFANTS D'ÉCOLE	COMMUNIONS	POPULATION TOTALE	PROPRIÉTAIRES	VALEURS DES PROPRIÉTÉS	VALEURS DES PROPRIÉTÉS PAROISSIALES
Aroostook.....	4054	4931	13766	22,883	3216	\$ 5,471,100	\$ 335,100
York.....	2758	2855	10474	15,143	652	1,307,130	325,100
Androscoggin.....	2785	3193	10508	14,842	779	1,647,405	411,700
Penobscot.....	1625	1777	6713	9,892	853	1,929,100	110,500
Kennebec.....	1816	1587	5869	9,152	747	1,320,944	165,000
Cumberland.....	1326	1609	4814	7,715	359	701,600	112,600
Somerset.....	825	917	2931	4,358	572	988,100	133,712
Oxford.....	561	604	2150	3,341	164	540,050	26,650
Franklin.....	446	342	1663	2,351	180	313,600	26,100
Sagadahoc.....	147	110	447	723	35	138,200	
Piscataquis.....	56	108	227	397	15	23,200	
Washington.....	37	66	251	381	14	29,100	
Waldo.....	23	39	86	145	7	12,800	
Knox.....	24	25	98	112			
Hancock.....	19	21	68	110	5	7,900	
Lincoln.....	5	8	11	22	2	2,600	
TOTAUX.....	16507	18192	60076	91,567	7600	\$14,432,829	\$1,646,362

“Enfin, après plusieurs mois d'un dur travail, je suis heureux de pouvoir présenter aux Franco-Américains du Maine, le RESULTAT de la grande tâche qui m'avait été confiée par le Comité de la Cause Nationale: celle du dénombrement des nôtres dans tout l'Etat du Maine, qui a autant d'étendue, à lui seul, que les Etats du Vermont, du New Hampshire, du Massachusetts, du Connecticut, et du Rhode-Island réunis ensemble.

“C'est une grande satisfaction pour moi de pouvoir dire que rien n'a été épargné pour que ce recensement fut fait aussi parfaitement qu'il était raisonnablement possible de le faire, et ce, d'abord par devoir de patriote, par amour de la justice, et aussi pour confirmer la confiance que le Comité de la Cause Nationale m'avait manifestée.

“Toutes les localités de l'Etat du Maine ont été visitées et pour ce, il m'a fallu parcourir plus de 2,500 milles en chemins de fer, plus de 300 milles en bateau et environ 200 milles en voiture. Et je suis très heureux de déclarer que partout j'ai rencontré de braves compatriotes, même dans les endroits les plus isolés, comme Oquossoe, Jackman, Lincoln, Montagne, Winn, Belfast, Eastport, Vanceboro, etc., etc., ainsi que dans les villes où l'on semble comme voyagé parmi les autres nationalités comme Bath, Bangor et Portland, etc. J'y ai rencontré un assez grand nombre des compatriotes de cœur et de bonne volonté. Partout l'on m'a reçu à bras ouvert et l'on m'a donné avec empressement tous les renseignements qui pouvaient m'être utiles, me rendant ainsi plus facile la lourde tâche que l'on m'avait confiée.

“Il y a cependant quelques exceptions, mais le nombre de ceux qui se sont fait tirer l'oreille et chez qui la corde patriotique ne vibre plus probablement que par diplomatie ou par obligation, est si minime qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, et je passe outre étant persuadé qu'aujourd'hui ces gens doivent regretter leur bévue.

“Cependant je dois déclarer qu'en certains endroits j'ai rencontré des Canadiens qui ne sont plus des nôtres, car leur foi s'est éteinte en même temps que l'amour de leur langue et l'attachement au pays natal s'effaçaient de leur cœur. Et là où l'on ne parle plus le français, on ne pratique pas non plus de religion. Ces derniers sont en plus grand nombre dans les paroisses mixtes où plusieurs ne peuvent se comprendre facilement à confesse; où ils n'entendent jamais de véritable sermon en français, non seulement le dimanche, mais pas même aux retraites ni aux Quarante Heures; et où la fête patronale passe toujours inaperçue, tels que So. Brewer, Dexter, Orono, Caribou, Bath, Bangor, Portland, etc. Dans ces endroits comme en quelques autres il n'y a malheureusement ni sociétés franco-américaines ni écoles paroissiales et on oblige même les petits Canadiens à apprendre leur catéchisme en anglais.

“Nous rencontrons aussi, ajouterai-je, des Canadiens qui ne sont plus des nôtres dans les missions isolées. Mais dans ces endroits, comme dans ceux mentionnés plus haut, nos compatriotes ne sont pas toujours à blâmer: on les a négligés jusqu'à l'oubli, tels que Hastings et Gilead, où réside une quinzaine de familles canadiennes catholiques qui n'ont pas vu de missionnaires depuis plus de 4 ans. Ces gens déplorent l'impossibilité où ils sont d'accomplir leur devoir pascal et même de faire baptiser leurs nouveaux-nés. Peut-il y avoir, au point de vue catholique, une chose plus triste, plus regrettable que celle-là?

“Et les quêtes qu'on fait dans nos églises pour les missions étrangères! C'est beau, c'est noble! Mais, charité bien ordonnée

commence par soi-même, dit le proverbe. Alors, secourons donc les nôtres, avant d'aller aider les nègres et les sauvages.

“Exigeons de bonnes écoles paroissiales où on enseignera à nos enfants l'amour de leur langue et de leur foi. De plus si nous voulons conserver la jeunesse avec nous, donnons-lui l'exemple et encourageons-la à entrer de préférence dans nos sociétés nationales, religieuses et franco-américaines. De cette manière nous déroutons nos ennemis et nous ferons là du véritable patriotisme.

“Unissons-nous! L'union fait la force. Nous sommes une armée, non pas de 85,000 dans le Maine, mais bien de 91,567!! Quelle force!

“Les privilégiés, je crois, sont ceux du nord de l'Aroostook où tout est essentiellement canadien-français, même les écoles publiques où l'on enseigne le français, tout comme dans la bonne province de Québec. Sont aussi bien fortunés ceux qui vivent comme nous dans les grands centres canadiens où nous avons nos écoles, nos institutions, nos sociétés et nos prêtres.

“En terminant ce récit, il m'est agréable de me rappeler les braves gens qui m'ont reçu avec courtoisie et enthousiasme et qui m'ont prêté main forte, et j'offre de nouveau à ces véritables compatriotes mes plus vives félicitations et mes remerciements les plus sincères.”

Les Franco-Américains du Connecticut

Le recensement des Franco-Américains de l'Etat du Connecticut (dioc. de Hartford) fait sous les auspices du Comité Permanent en même temps que celui du Maine nous apporte des résultats non moins intéressants. Le rapporteur de ce recensement, le Dr. C. J. Leclair, de Danielson, est un patriote éprouvé qui depuis des années n'a pas cessé d'occuper un poste d'honneur au premier rang des défenseurs de la nationalité. Voici son rapport tel que communiqué aux journaux :

LES FRANCO-AMERICAINS DU CONNECTICUT

LEUR POPULATION OFFICIELLE ET LEUR POSITION RELIGIEUSE EN 1908, AU MOMENT
DE LA MORT DE SA GRANDEUR, MGR M. TIERNEY.

Paroisse.	Curé.	Vicaire.	Population Franco-Am.	Majorité des Paroissiens.	Mixte ou non.
Attawaugan, Ballouville, Dayville et Williamsville..	Franco-Am.	1,180	Franco-Am....	Mixte
Baltic.....	Irlandais...	Irlandais...	1,245	Franco-Am....	Mixte
Bridgeport...	Franco-Am.	1,700	Tous F.-Am....	F.-Am.
Bristol.....	Franco-Am.	980	Tous F.-Am....	F.-Am.
Danielson....	Français...	Français....	1,838 300 Irl.	Franco-Am....	Mixte
Grosvenordale.	Irlandais...	Franco-Am.	2,066	Franco-Am. Environ 50 Irl..	Mixte
Hartford.....	Franco-Am.	1,313	Tous F.-Am....	F.-Am.
Jewett City...	Irlandais...	Irlandais...	1,200	Franco-Am....	Mixte
Mechanicsville	Irlandais...	198	Mixte
Meriden.....	Belge.....	1,950	Tous F.-Am....	F.-Am.
Moosup, Cen- tral Village et Plainfield....	Irlandais...	Franco-Am.	2,120	Franco-Am....	Mixte
New Hartford.	Irlandais...	225	Irlandais.....	Mixte
New Haven...	Franco-Am.	1 400	Tous F.-Am....	F.-Am.
Norwich.....	Irlandais...	Irlandais...	899	Irlandais.....	Irlandaise
Putnam.....	Belge.....	Hollandais..	3,478	Franco-Am. Environ 500 Irl.	Mixte
Stafford Springs.....	Irlandais...	Irlandais...	F.-A., 902 Irlan. 600 Autres 420	Franco-Am....	Irlandaise
Taftville.....	Irlandais...	Franco-Am.	2,182	Franco-Am. Environ 500 Irl.	Mixte
Thompsonville	Irlandais...	Irlandais...	1,100	Irlandais.....	Irlandaise
Waterbury...	Franco-Am.	Irlandais...	4,137	Tous F.-Am....	F.-Am.
Wauregan....	Franco-Am.	935	Franco-Am. Très peu d'Irl..	Mixte
Willimantic...	Belge.....	Franco-Am.	3,000	Tous F.-Am....	F.-Am.
Total de la population franco-américaine dans le diocèse.....			34,048		
Environ 7,000 de plus dispersés dans différents petits centres.....			7,000		
			41,048		

Détails et faits.—Une paroisse mixte est une paroisse où la majorité des paroissiens sont franco-américains.

Dans une paroisse mixte on parle les deux langues à l'église.

Dans une paroisse où la majorité des paroissiens sont irlandais, la paroisse n'est pas considérée comme paroisse mixte.

A l'exception de Grosvenordale, l'enseignement du français dans les écoles où les nôtres sont en grande majorité est une farce, n'étant que d'une heure par jour, dont une demi-heure pour le catéchisme.

A Stafford Springs, avec 902 Franco-Américains, pas un mot de français dans l'école paroissiale ni au catéchisme. A l'église on y lit les annonces et l'évangile en français, mais pas tous les dimanches.

A Thompsonville, la messe de 9 heures est considérée comme celle des Franco-Américains et on y parle les deux langues. Aux autres messes et au cathéchisme pas de français.

A Norwich, l'anglais seul à l'église et au catéchisme.

Les curés étrangers à la tête des paroisses à majorité franco-américaine parlent tous très mal le français. Parfois, c'est drôle de les entendre.

Durant les quatorze années d'épiscopat de feu Mgr Tierney, deux paroisses franco-américaines seulement ont été fondées; la première, Willimantic, avec un curé belge en tête, et la seconde, Bristol, avec le-Rév. M. Perrault comme curé. Nous ne devons aucun remerciement à Mgr Tierney pour cette dernière paroisse.

A Waterbury, paroisse d'au-delà de 4,000 paroissiens, tous Franco-Américains, le vicaire est irlandais.

Pour vraie copie,

DR. C. J. LECLAIRE, *Rapporteur.*

Léon Kemner

Vieux articles et vieux ouvrages

Le Rev. M. Bédard, curé de Fall River (1886) *Suite.*

La requête eût un plein succès ; car trois semaines plus tard, M. Bédard arrivait au milieu des Canadiens de la Flint et célébrait la première messe qui fût dite dans la paroisse, dans le bas de la maison en construction d'un Irlandais nommé Henry McGee, sur la rue Flint. L'autel avait été dressé sur deux madriers supportés par deux quarts à chaux. Parmi les chantres étaient MM. M. Benoit et H. A. Du-buque. Ce dernier m'a raconté depuis, que le défaut de stabilité du lutrin et de la stalle, tous deux d'une construction aussi primitive, avaient été la cause innocente d'un peu de cacophonie dans l'exécution des différentes parties de cette messe. Le temps était très beau mais excessivement chaud. Il y avait foule et rien de plus édifiant que de voir toutes ces têtes découvertes, exposées aux ardeurs du soleil. Il y eût sermon en français d'abord et ensuite en anglais que M. Bédard parlait alors avec beaucoup plus de difficulté, que dans ses dernières années.

Après la messe s'ouvrit une liste de souscriptions pour bâtir une chapelle, qui réalisa la somme nécessaire au commencement des travaux. Les Canadiens se montrèrent pleins d'enthousiasme et souscrivirent généreusement. Ajoutons en justice, que plusieurs Irlandais s'empressèrent de les imiter.

Bref, six semaines après, M. Bédard disait la messe dans la vaste chapelle qui existe aujourd'hui.

On comprend que pour arriver là dans un si court espace de temps, il fallût une générosité et un esprit d'entente remarquable de la part des paroissiens, et un talent d'organisation et une énergie peu commune chez le curé. D'une constitution robuste et d'une force extraordinaire comme la plupart de ceux qui ont vu le jour sous le salubre et rigoureux climat du Canada, M. Bédard ne s'effraya pas du travail surhumain qu'il avait devant lui. Il mettait lui-même la main à l'œuvre et maniait la pince, le pic ou la pelle avec une désinvolture qui faisait l'admiration des ouvriers.

Dans les premières années, faisant son presbytère de la

première maison venue, il s'asseyait sans cérémonie à la table avec les enfants qu'il aimait beaucoup et partageait leur frugal repas tout en donnant de sages conseils au père, des consolations à la mère puis, le repas fini, écrasé par la fatigue, il s'affaissait quelque part dans un coin, sur une chaise, ou un sofa et entouré des enfants, il commençait le conte merveilleux du "petit Poucet." Mais, au grand chagrin de son auditoire attentif, il était assez rare que le héros eût le temps de chausser les bottes de sept lieues du géant; car le sommeil s'emparait de M. Bédard et il dormait là pendant plusieurs heures du sommeil du juste.

Le conseil municipal de la ville, émerveillé de l'énergie et du génie organisateur du prêtre canadien, se plût à seconder ses efforts et bientôt les rues Flint, Quequechan, Jencks, Boutwell, Webster, Choat, Mason, Harrison et Notre-Dame, comme autant de ramifications de la rue Pleasant, cette grande artère de notre ville, subirent des améliorations dont les résultats prévus furent l'érection d'un grand nombre de bâtisses de tout genre.

Le courant d'immigration du Canada s'accélérait tous les jours davantage. La paroisse prenait des proportions grandioses. L'église se remplissait trois fois le dimanche d'une foule avide de la parole de Dieu que le pasteur infatigable distribuait avec onction aussi souvent dans la langue anglaise pour les Irlandais, qu'en langue française pour ses ouailles canadiennes. Les progrès matériels de sa paroisse n'en étaient pas plus négligés pour tout cela. Possédant toutes les aptitudes d'un homme d'affaires, il gagna bientôt la confiance des capitalistes à tel point, qu'au bout d'un an sa signature valait des milliers de piastres. Il exploita habilement ce prestige en faisant d'innombrables transactions dont la plupart étaient uniquement dans l'intérêt de ses paroissiens.

Arrivait-il une famille du Canada, la première visite du chef était pour M. Bédard, qui n'était satisfait que quand tous les enfants étaient placés dans les filatures et la famille casée dans un logis quelconque. Reconnaissait-il dans les nouveaux arrivés, des aptitudes spéciales, soit pour le commerce ou un genre d'industrie quelconque, il usait aussitôt de toute son influence pour lui procurer une position en rapport avec ses capacités. Ceux qui avaient construit des bâtisses dispendieuses sans trop consulter leurs moyens, se trouvaient-ils dans une position embarrassante—vite on allait

trouver M. Bédard qui d'un trait de plume ou d'un mot de recommandation, arrangeait l'affaire à la satisfaction des parties. S'élevait-il des différends dans les familles ou entre les individus—on allait s'expliquer devant M. Bédard qui rendait un jugement impartial et toujours sans appel.

Tous ces actes de bienveillance, qui auraient comblé les aspirations d'un zèle ordinaire, ne suffisaient cependant pas à alimenter l'énergie dévorante du curé de N-D. de Lourdes. Son rêve de tous les instants, le but que s'était marqué ce grand cœur de patriote, étaient la fondation d'institutions où la jeune génération pût recevoir les bienfaits d'une instruction solide dans notre langue nationale, si souvent menacée au milieu de tant d'éléments étrangers.

De formidables obstacles se dressaient devant lui dans l'accomplissement d'une pareille tâche. Le manque de ressources, qui aurait été pour plusieurs une pierre d'achoppement, n'était cependant pour lui qu'une question secondaire.

Il fallait obtenir l'assentiment de son évêque... et c'était le point culminant sur lequel tous les efforts de sa volonté et de sa persévérance étaient destinés à aller se heurter tous les jours.

La fondation de semblables institutions ne s'accordait guère avec les vues de Monseigneur, qui espérait que dans dix ou quinze ans tout au plus, on amènerait facilement les Canadiens à ne parler que la langue anglaise, ce qui devait simplifier admirablement l'exercice du ministère pour les prêtres de son diocèse. Ce prélat et ses conseillers, qui nourrissaient de concert avec certains Américains ignorant notre histoire, les plus pitoyables préjugés contre les Canadiens, qu'ils croyaient une race abâtardie, issue du commerce de quelques aventuriers français avec les tribus sauvages du Nord, les voyaient tout naturellement disposés à accepter au nom de la religion, toutes les modifications que l'on voudrait bien faire subir à leur caractère national. A quoi bon alors, fonder pour eux des institutions dans une langue qu'ils parlaient misérablement et qui d'ailleurs était irrévocablement condamnée à disparaître pour toujours du continent?... "D'ailleurs" ajoutait le prélat avec une légère pointe d'ironie, "les Canadiens ont des aptitudes si remarquables pour les idiômes étrangers, que ces modifications passeront chez eux inaperçues. La jeune génération sera entre nos mains comme une cire molle que nous saurons bien façonner à notre gré....."

Le curé de Notre Dame n'était pas homme à subir l'humiliation d'un pareil raisonnement, même dans la bouche de son évêque..... Il ouvrit sous les yeux de Sa Grandeur les plus belles pages de notre histoire, où sont enregistrés l'héroïsme, les vertus civiques et chrétiennes de nos pères, leurs luttes chevaleresques pour conserver intact le précieux dépôt de leur foi, leurs coutumes et leurs traditions. Il lui montra avec orgueil notre origine glorieuse tirée d'un peuple qui a porté par toute la terre les lumières de la civilisation et de la religion ; puis il conclut avec un accent qui en imposa quelque peu à l'évêque : " Monseigneur, Dieu dans ses desseins impénétrables, permet quelquefois la déchéance des peuples. Je déplore avec vous celle de la malheureuse Irlande votre mère patrie, écrasée sous le talon brutal de l'Angleterre qui l'opprime depuis des siècles, et qui, après avoir dévoré sa substance, a couronné son œuvre dénationalisatrice en lui arrachant sa langue. Quand un jour, l'Anglo-Saxon enflé de sa conquête, voulut nous infliger le même supplice à nous Canadiens, savez-vous ce que nous avons fait, Monseigneur ? Ils étaient des régiments entiers bien disciplinés et bien armés. Nous, nous n'étions qu'une poignée de paysans sans organisation, n'ayant d'autres armes que des vieux fusils de chasse, des faux, des fourches et des bâtons.

" Eh ! bien, nous n'avons pas hésité un seul instant à croiser ces armes primitives avec les baïonnettes anglaises, qui ont honteusement plié devant elles à St. Denis comme elles auraient été indubitablement anéanties à St. Charles, sans l'infâme trahison de l'un des nôtres. C'était la violation de traités solennels c'était le danger qui menaçait notre langue, nos coutumes et nos traditions qui triplaient la valeur de tous ces cœurs nobles et de tous ces patriotes intrépides. Plusieurs sont tombés sur le champ de bataille ; d'autres ont expié sur le gibet cette folie sublime qu'on appelle l'amour de la patrie ; prison, exil, torche incendiaire, délation ; nos conquérants qui sont vos maîtres, ont tout employé pour nous imposer ce joug humiliant et nous dénationaliser. Mais rien n'y a fait ! Et aujourd'hui notre beau Canada, en dépit du torrent de l'émigration, creusé à dessein pour paralyser ses forces et l'anéantir, le Canada dis-je, est plus français, plus catholique, et plus peuplé que jamais ! Et vous, prince de l'Eglise catholique, dont la doctrine est prêchée dans toutes les langues connues, vous ne souffririez pas que l'on fondât

ici, dans votre diocèse, des institutions au moyen desquelles ce peuple voudrait perpétuer la langue de la France, que les papes ont nommée pendant si longtemps la "Fille aînée de l'Eglise !"

Ce langage patriotique n'eût pas d'effet sur la détermination apparemment bien arrêtée de l'évêque, et si un peu plus tard, les religieuses de Jésus-Marie vinrent s'établir dans la paroisse, il est fort à présumer que cette faveur accordée à M. Bédard, n'était que l'effet d'une intervention venant de haut lieu. Ce qui semble donner quelque poids à cette conjecture est le fait, qu'à dater de cette époque, ses relations avec le prélat, prirent un caractère très peu de nature à promouvoir les intérêts matériels et religieux de la paroisse. Quoiqu'il en soit, il s'occupa activement de l'installation de cette communauté qu'il dota de meubles et d'immeubles d'une grande valeur, et en attendant qu'elle pût s'ériger un local convenable, il mit à sa disposition deux vastes bâtisses qu'elle occupe encore aujourd'hui. Ces bâtisses ainsi que plusieurs terrains et résidences privées d'une grande valeur, furent incorporés en 1883 par M. Bédard et portent le nom de "Corporation Notre-Dame." Cette Corporation est régie par neuf directeurs pour des fins d'éducation et de religion et est entièrement indépendante des autorités diocésaines. Ces terrains qui entourent l'église et qui avaient été acquis par M. Bédard, de ses propres deniers, pour un prix nominal, ont aujourd'hui quintuplé leur valeur. Ajoutons que la bâtisse que l'on nomme encore "le Collège," avec un lopin de terre adjacent, avaient été donnés à une communauté religieuse à la condition qu'elle y érigeât un hôpital dans un laps de temps déterminé, et que ces conditions n'ayant pas été remplies, la propriété est revenue de droit à la Corporation.

On comprendra facilement que de pareilles œuvres opérées en dehors du contrôle et sans la participation des autorités diocésaines, furent pour M. Bédard le commencement d'une persécution constante que l'on ne prenait même pas la peine de dissimuler, et que les premiers résultats furent tout naturellement un refus formel opposé à la réalisation de son rêve le plus cher, la fondation d'un collège classique dans sa paroisse. On voit, par quelques notes trouvées dans ses papiers, que la guerre à coups d'épingles et à coups de langue qui lui fût faite dans la suite; que l'espionnage odieux au-

quel il fût assujetti, n'eût jamais l'effet de l'affecter à l'égal de ce refus qui sapait dans sa base le beau, le grand et le patriotique projet de donner un clergé national aux Canadiens des Etats-Unis. On y trouve aussi sa détermination bien arrêtée de se rendre un jour à Rome pour solliciter cette faveur du St-Siège.

Cette persécution se montra d'abord dans la personne de jeunes vicaires irlandais, que l'on installait chez lui après leur avoir bourré l'esprit de préjugés. Connaissant par expérience les humiliations que peut causer à un vicaire les abus d'autorité chez un curé, il était plutôt pour eux un ami qu'un supérieur.

Il feignait d'ignorer le mépris que certains d'entre eux affichaient pour sa race et celle de ses paroissiens. Il s'en vengeait en prêtre et en chrétien en jetant le manteau de la charité sur leurs faiblesses et en guidant d'une main paternelle leur jeunesse et leur inexpérience. Il est de fait qu'il en sauva même deux de l'humiliation d'une nuit passée dans les cabanons de la police correctionnelle.

De ces vicaires placés auprès de lui, autant pour épier ses moindres actions que pour le seconder dans les travaux du ministère, il n'est que justice de mentionner deux nobles exceptions dans la personne de MM. les abbés Kiernan et Gormley, ce dernier mort il n'y a pas encore bien longtemps à la fleur de l'âge, et l'autre aujourd'hui curé de la paroisse de l'Immaculée Conception et dont on aura occasion de parler encore lorsqu'il s'agira de traiter des difficultés religieuses qui furent les conséquences prévues de la mort de M. Bédard. Les préventions de ces deux dignes jeunes prêtres, après quelque temps de séjour avec lui, s'évanouirent comme par enchantement et ils ne manquèrent jamais depuis, quand l'occasion s'en présentait, de rendre un témoignage non équivoque et une justice éclatante à la pureté des motifs de leur curé et à son dévouement sans bornes à l'avancement spirituel et matériel de ses paroissiens.

Les autres prêtres des paroisses irlandaises de la ville et l'entourage immédiat de l'évêque, pour lesquels le patriotisme ardent, les talents d'organisation hors ligne, et son zèle désintéressé, semblaient être comme un reproche incessant, s'ingéniaient à l'humilier aussi souvent qu'ils en trouvaient l'occasion.

On l'a vu souvent à la porte du presbytère de Ste. Anne, paroisse toute canadienne, que les gens du curé irlandais,

M. l'abbé Briscoe, refusaient obstinément de lui ouvrir. On composait aussi contre lui des poésies burlesques et insultantes que les plus hardis se faisaient un malin plaisir de lui chanter dans des réunions de prêtres.

Cette antipathie, ce manque de charité apostolique entre confrères dans le sacerdoce, ne pourrait s'expliquer autrement que par le fait que plusieurs des pénitents des curés irlandais desservant les paroisses canadiennes, ne pouvant se faire comprendre de leurs confesseurs, ou que ces derniers se trouvant presque toujours dans le même cas, ils étaient souvent obligés par scrupules de conscience, de venir trouver M. Bédard pour recommencer leurs confessions. Ces incidents regrettables se produisaient aussi assez souvent dans les cas de dispenses à obtenir pour mariages, etc., et l'on ne pardonnait pas à M. Bédard d'avoir éclairé ses compatriotes sur ce qu'ils étaient en droit d'attendre des autorités ecclésiastiques dans ces occasions difficiles.

Le fait que les couvents, les écoles paroissiales, les sociétés de dames de Ste. Anne, de filles de Marie, etc., etc., n'existent dans les paroisses irlandaises et les paroisses canadiennes de cette ville desservies par des curés irlandais, que depuis l'époque de la fondation par M. Bédard de ces sociétés dans sa paroisse, semble indiquer que si ces dignes messieurs affectaient de mépriser et de vilipender cet homme de bien, ils tenaient cependant à honneur d'imiter quelques unes de ses œuvres.

En 1878, éclatait au milieu de notre population ouvrière l'une de ces grèves qui, à de courts intervalles, répandent depuis quelques années la misère et les privations au sein de notre ville. Cette insurrection du travail contre le capital, entraînait avec elle des désordres que réprouvaient les lois divines et humaines.

La plupart des paroissiens de N.-D. de Lourdes, employés dans les fabriques et récemment arrivés du Canada sans aucuns moyens, se trouvèrent tout-à-coup exposés à une destitution imminente. Dans leurs perplexités, ils eurent naturellement recours à leur curé qui, des deux maux choisissant le moindre, prit part pour les compagnies contre les grévistes.

Cependant, dans ses diverses allocutions dans son église sur ce sujet épineux, aussi bien que dans sa conversation avec les individus, il envisageait toujours la question sous son point de vue philanthropique et religieux. Il n'a jamais été prouvé qu'il eût contribué à l'introduction d'ouvriers

(knobsticks) pour travailler au rabais à la place des grévistes, comme on s'est plu alors à l'en accuser.

Cette accusation ayant été portée aux oreilles de son évêque, ce prélat lui écrivit une lettre que j'ai sous la main et dans laquelle il lui enjoit, sous les peines les plus sévères, de n'avoir, en quoi que ce soit, rien à faire dans le mouvement des grévistes contre les compagnies. Sa réponse fut digne, mais aussi ferme que respectueuse. Confiant dans la rectitude de sa conduite, il ne modifia en rien l'attitude modérée qu'il avait prise. J'ai aussi sous les yeux l'une des nombreuses lettres anonymes qu'il reçut alors, dans laquelle on le menaçait de mort s'il persistait dans sa ligne de conduite.

Ces lâches menaces ne l'intimidèrent cependant pas ; car un jour, il passa sans escorte sur la rue Quequechan où des centaines de grévistes le guettaient, sans qu'aucun d'eux n'osât porter la main sur lui.

On résolut donc de le perdre d'une autre manière, au moyen de l'un de ces attentats que la justice des hommes punit invariablement par une réclusion plus ou moins longue dans les cachots. Pendant une nuit sombre, des malfaiteurs s'introduisirent dans la sacristie et portèrent une main sacrilège sur les registres des naissances, des mariages et des sépultures de la paroisse et n'en laissèrent sur les lieux que les couvertures sur l'une desquelles j'ai vu écrits de la main défaillante de M. Bédard cette suprême protestation contre un pareil acte de vandalisme : " Ces quatre livres ont été déchirés par les grévistes qui m'en voulaient. M. Tennian (son vicaire d'alors) a été assez bon pour comprendre..... "

Une rumeur tendant à faire croire que ces registres avaient été portés à Mgr de Providence, circula pendant assez longtemps dans la paroisse ; mais on finit par ne pas croire à la possibilité d'une action aussi infâme.

Sur ces entrefaites ce prélat lui écrivit en termes d'une autorité absolue que s'il ne reconstruisait pas ces registres qui avaient été volés ou détruits, il se voyait obligé, bien malgré lui (?) de faire un changement dans la paroisse. M. Bédard se laissa momentanément abattre par ce coup inattendu et le cœur gonflé de l'amertume que lui causait une pareille injustice, il essaya le dimanche suivant, d'annoncer son départ et de faire ses adieux à sa paroisse bien-aimée : mais ses sanglots mêlés aux lamentations qui s'élevèrent alors de

toutes les parties de l'église, lui coupèrent la parole. Se tournant ensuite d'un mouvement spasmodique vers le crucifix de l'autel, on l'entendit murmurer ces paroles avec une angoisse navrante : " Domine, ad adjuvandum me, festina ! " (Seigneur, hâtez-vous de venir à mon aide !) puis, s'adressant à cette multitude éplorée, il leur dit simplement : " Consoloz-vous, je reste !..... "

Et il resta pour boire jusqu'à la lie, comme son divin maître, le calice d'amertume et d'humiliations incessamment exposé à sa vue. Il resta pour consacrer sa vie au salut de ses ouailles et pour asseoir sur des bâses solides les institutions et les sociétés qu'il avait fondées pour sauvegarder leur nationalité, et surtout pour leur inspirer cet admirable esprit d'entente et d'union, qui devait leur être d'un si grand secours dans les difficultés qui devaient surgir dans la paroisse après sa mort.

Aussi, à dater de cette époque, leur confiance en lui ne connaît-elle plus de bornes. On aimait mieux déposer entre ses mains le fruit de ses épargnes que d'aller les placer dans une banque.

A sa mort, il était dépositaire de plusieurs sommes importantes que sa succession, d'après ses ordres, s'empressa de remettre à qui de droit.

Il y a tout lieu de croire que par un travail surhumain, il parvint à reconstruire les registres détruits ; car à partir de cette date, on ne vit plus aucune trace de nouvelles exigences de son évêque à cet égard.

L'ascendant absolu que le prestige attaché à ses œuvres lui avait permis de prendre sur l'esprit de ses administrés, eût quelque fois pour résultat des écarts de zèle dont les conséquences furent pour lui comme autant d'anneaux ajoutés à la lourde chaîne de ses tribulations.

Au mois d'octobre 1881, eut lieu à Fall River la troisième convention nationale des Canadiens de l'Etat. Environ 90 délégués du Massachusetts et du Rhode-Island étaient présents, parmi lesquels bon nombre de prêtres. Pendant la première séance, une main invisible répandit dans la salle une feuille toute dégoûtante d'immoralités et remplie d'ignobles insinuations sur le compte de M. Bédard. Cette lâcheté insigne, ce coup porté dans l'ombre, parût l'affecter beaucoup dans le moment ; mais d'après le conseil de ses amis, il s'efforça de n'en rien laisser paraître. De fins limiers furent

lancés sur la trace de l'auteur de cette lâcheté ; mais ils ne purent jamais trouver aucuns vestiges indicateurs. Grâce aux perquisitions faites au sujet des difficultés religieuses de la paroisse, il parait que l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur son individualité.

La grande vertu de la Charité qui était l'un des traits caractéristiques du curé Bédard, le poussait quelquefois à ramasser dans la fange des rues, des parasites immondes qui s'attachaient à lui ; des vipères qu'il réchauffait dans son sein et qui, habilement exploités par ses nombreux ennemis, dévoraient sans scrupule sa substance et mordaient ensuite de leur dent venimeuse la main de leur bienfaiteur. On a encore peine à croire qu'un homme de la perspicacité de M. Bédard, n'ait pas aperçu à temps le piège infâme qui lui fut tendu par une famille dont il avait arraché le chef aux horreurs de la vie crapuleuse et débauchée de l'ivrogne. Il ouvrit enfin les yeux sur sa terrible position ; mais il se débattit en vain sous cette étreinte impitoyable ; il était trop tard !... Une notable partie de sa fortune y passa..... et le coup humiliant qui lui fut porté, au cours de son dernier voyage au Canada, où son indigne protégé s'était réfugié pour échapper à la justice de ce pays, ajouté aux autres plaies de son cœur, imprima le sceau de la mort sur cette superbe organisation physique et morale. Jetons un voile discret sur ces détails révoltants, sur l'un des incidents les plus remarquables de la vie accidentée du curé de Notre-Dame et laissons à la justice de Dieu le soin de punir les coupables, puisqu'ils ont su échapper à celle des hommes.....

Si d'un côté le nombre de ceux qui s'ingéniaient à perdre le curé Bédard dans l'opinion publique était grand, le respect et la déférence que lui témoignaient les masses dans les occasions solennelles, l'amitié sincère de quelques confrères dans le sacerdoce, semblaient le dédommager amplement des persécutions dont il était la victime.

La fête nationale de 1878, la plus belle et la plus imposante qui ait jamais été célébrée en cette ville et qui dût en partie ses succès à ses talents d'organisation hors ligne ; les deux grandes démonstrations de ce genre, qui eurent lieu en Canada en 1876 et en 1880 et auxquelles il assista avec l'une des plus brillantes délégations qui ait jamais été organisée aux Etats-Unis, accompagnée d'une fanfare équipée par lui ; les

discours remarquables qu'il y prononça ; les éloges qui lui furent faits dans la presse canadienne, achevèrent d'entourer le curé de N-D-de Lourdes de ce prestige qui s'attache toujours à une existence animée de patriotisme et entièrement consacrée au bien-être de ses semblables.

Le 1er jour de l'année 1884, les citoyens de Fall River, sans distinction de culte et de nationalité, avaient conçu la charitable idée de donner un diner et des étrennes à tous les enfants pauvres de la ville. Vers trois heures de l'après-midi, la vaste nef de la vieille église "Central" était remplie d'une multitude de jeunes enfants des deux sexes, sous la conduite de leurs pasteurs respectifs. Ils portaient tous la livrée de la misère, mais ils étaient mis assez proprement. D'immenses tables chargées de mets succulents et de fruits délicieux, s'étendaient d'une extrémité à l'autre de l'église. Les enfants furent placés autour de ces tables sans trop de confusion. On remarqua alors que ceux de M. Bédard lui obéissaient au moindre signal et que leurs mouvements s'opéraient avec une régularité et une précision toutes militaires. Aussitôt après une invocation prononcée à haute voix par un Rév. ministre, tous ces petits affamés commencèrent un assaut meurtrier sur les plats appétissants rangés devant eux. Non pas cependant ceux de M. Bédard, qui les yeux fixés sur leur chef de file, attendaient le signal convenu. Ce signal était le signe de la croix. Lorsque toutes ces petites mains se portèrent simultanément au front, aux épaules et à la poitrine, comme si elles n'eussent appartenu qu'à une seule personne, des applaudissements éclatèrent dans les galeries réservées aux notabilités de la ville, et quelques bouquets tombèrent sur la table des petits Canadiens de M. Bédard.

Le 9 avril 1882, les Irlandais qui faisaient partie de la paroisse N-D. de Lourdes, furent séparés par un décret épiscopal qui les constituait en paroisse sous le vocable de l'Immaculée Conception, avec M. Kiernan, alors vicaire de M. Bédard, comme curé. N'ayant pas d'édifice pour y célébrer les offices du culte, il leur fut permis par Mgr Hendricken de se servir de l'église N-D., ce qu'ils firent jusqu'au 15 septembre 1884.

(A suivre.)

MONOLOGUE

Les étrennes de mon oncle

On est vraiment bien embarrassé quand on a un oncle à héritage et qu'on veut lui faire un cadeau pour ses étrennes... surtout si on n'est pas très riche et si l'oncle a un caractère grinchu!... Or, mon oncle Théodule Baluchon est grinchu, c'est incontestable!... On ne sait jamais comment lui faire plaisir!

Il nous invite souvent à dîner, mon mari et moi; eh bien! si on mange peu, il prétend qu'on dédaigne sa cuisine; et si on montre un bon appétit, il se plaint qu'on s'empiffre à ses dépens!... Cause-t-on beaucoup?... Ça lui casse la tête!.. Ne dit-on rien?... On est triste comme un bonnet de nuit.. Quel que soit le sujet de la conversation, il y trouve motif de querelles; si on lui donne raison, il vous accuse de le flatter; si, au contraire, vous défendez une opinion contraire à la sienne, il déclare que vous êtes d'un entêtement insupportable. Quand il parle de sa santé, c'est plus compliqué encore; si on le plaint, il dit qu'on devrait lui remonter le moral; si on le rassure, il déplore que vous n'avez aucune pitié pour ses souffrances! Avec cette humeur de bouledogue, mon oncle Baluchon est bien difficile à contenter!... Et vous jugez de notre émoi, chaque année, pour lui offrir un présent, toujours mal accueilli. Depuis sept ans que je suis mariée, je n'ai jamais pu réussir à lui être agréable. Je vais, du reste, vous donner une idée de ses remerciements.

La première année nous lui offrons deux magnifiques lampes pour décorer sa cheminée. (*Minant le personnage de l'oncle, et d'un ton à la fois furieux et ironique.*) En voilà un cadeau princier!... Mais vous avez donc la fortune de Rothschild pour m'apporter des choses pareilles!... Et moi qui me prive tant pour vous laisser davantage! Je suis vraiment bien bête, car je vois que vous êtes plus à votre aise que vous ne le dites!... Vous venez toujours pleurer misère chez moi, vous vous plaignez de tirer le diable par la queue, et il n'y a pas un mot de vrai dans toutes les balivernes que vous me racontez, et que j'ai la bonté d'écouter si patiemment.

(*Reprenant le ton naturel*). Deuxième année : cette fois un modeste encrier de bureau.

(*Minant l'oncle, avec dédain*). Un encrier !... En voilà une invention !... Comme si je passais ma vie à écrire !... Qu'est-ce que j'écris, moi ?... Mes dépenses et le compte de ma blanchisseuse !... Une bouteille d'encre à deux sous me dure six mois... d'autant plus que, quand ça baisse, j'y verse une goutte de cassis... Mais ça n'a pas le sens commun d'offrir un encrier à un rentier comme moi !... C'est bon pour un employé ou un "journalisse !"

(*Avec le ton naturel*). Troisième année : après bien des hésitations, nous lui offrons un parapluie, très joli, ma foi.

(*Minant l'oncle, avec un ton de dignité blessée*). Un pépin !... Est-ce que vous croyez, par hasard, que je n'ai pas le moyen d'en acheter un ? Dieu merci, je ne suis pas encore réduit à la mendicité, et, d'ailleurs, ce n'est pas à vous que j'aurais recours pour demander l'aumône !... Un pépin !... avec cela, le temps est au sec ! Et puis je ne sors pas quand il pleut !... Et puis, s'il pleuvait je rentrerais chez moi en voiture, car je ménage ma santé... Vous en êtes sans doute vexé, mais c'est comme ça.

(*Avec le ton naturel*). Quatrième année : une jumelle de théâtre.

(*Minant l'oncle, ton soupçonneux et défiant*). Est-ce pour me rappeler que ma vue baisse ?... C'est un sentiment peu délicat ! Et puis, vous croyez donc que j'y vais souvent, au théâtre ? Pas aussi souvent que vous, j'en suis persuadé ! Vous pouvez être sûrs que je ne m'en servirai pas, de votre outil !... Du reste, j'ai horreur des cadeaux quand ils ne sont pas pratiques ; je suis pour les étrennes utiles, moi !

Cette année j'eus une idée : "Nous allons nous y prendre tout autrement que d'habitude, dis-je à mon mari ; d'abord nous ne ferons pas notre visite le 1er janvier... Nous attendrons quelques jours puisque, chaque fois, l'oncle s'insurge contre cette coutume des étrennes. Puis, comme il se fâche quand nous lui donnons un objet de prix, je vais tout simplement lui confectionner un ouvrage de ma façon. Il n'aime pas les calottes brodées, il trouve les polos trop légers ; mais je lui ai presque fait dire, l'autre jour, qu'il porterait volontiers un de ces larges bérets en laine des Pyrénées qui sont chauds et moelleux." En effet, quelques jours après, nous nous mettions en route ; la précieuse coiffure était enveloppée

d'un double papier de soie et ficelée entre deux rondelles de carton. Nous arrivons chez l'oncle; il avait un convive, ce qui nous surprit un peu, un jeune filleul récemment débarqué de province. Notre étonnement fut plus grand encore quand nous vîmes que l'oncle était d'humeur joviale.

Il nous reçut à bras ouverts et nous obligea à trinquer avec lui à la santé et au succès de son filleul, qui venait faire ses études de médecine à Paris. Le voyant si bien disposé, je lui remis mon cadeau. "—Ah! c'est gentil, ma fille, d'avoir pensé à moi!... Je vois ce que c'est... Très bien, très bien!...—Je l'ai fait moi-même, mon oncle, j'espère qu'il vous tiendra chaud.—Oui, oui,... le tenir au chaud, murmura le bonhomme qui a l'oreille un peu dure. Et, appelant aussitôt sa bonne, une jeune fille fraîchement arrivée du village, il lui donna un ordre à voix basse: "—Sans développer, surtout, ce n'est pas la peine"!... Au bout de quelques minutes, une épaisse fumée emplissait tout l'appartement, et une odeur nauséabonde nous suffoquait.

L'oncle Baluchon se précipita à la cuisine! Il revint presque aussitôt rouge de colère, tenant entre des pincettes le malheureux bérêt que la petite bonne avait mis au four!...

Horreur!!!... nous étions le 6 janvier, et mon oncle avait cru recevoir une galette des rois.

Je crois bien que ce sera notre dernière étrenne!

Jeanne Cotinet

En deux mots

PAR CHAMPOL

(Suite)

Urbain ne fut donc pas aussi surpris qu'il aurait pu l'être d'entendre son père raconter, avec un grand luxe de détails, à l'intrigante qu'il voulait jeter à la porte quelques heures auparavant, l'histoire d'un grand bal où il avait dansé avec une Altesse. Puis vint l'anecdote très piquante d'un poisson d'avril fait au duc Decazes, dont il avait été le condisciple, le récit émouvant d'une plaidorie de Beryer et quelques détails sur la famille de Louis-Philippe et l'accueil excellent reçu aux Tuileries par M. de Lamothe, alors conservateur des Eaux et Forêts, et dont l'élégance passée ne pouvait être soupçonnée par ceux qui le voyaient à présent, vieux, cassé, abreuvé de chagrins par ses enfants !

La pauvre jeune femme essayait de suivre consciencieusement ces récits un peu embrouillés, mais elle comprenait difficilement le français parlé avec cette rapidité. M. de Lamothe n'était du reste pas exigeant envers ses auditeurs. Comme il lui était fort égal de les ennuyer, il ne leur demandait que d'écouter en silence.

Vers la fin du repas, charmé par son agréable monologue, il s'égaya et voulut parler anglais. Mme de Lamothe le comprit encore moins, mais déclara charitablement qu'il avait un bon accent. Il se mit alors à raconter un voyage qu'il avait fait en Angleterre, en 1840, et il était encore à Londres dans la société du roi George et d'une quantité de lords fameux quand on passa au salon, pour prendre le café. Le vieillard continua son soliloque, riant aux bons endroits qui, depuis vingt ans, arrachaient à son fils le même sourire pâle.

Urbain s'était assis au coin de la cheminée et allait machinalement allumer un cigare, lorsque, tout à coup, il se souvint que ses habitudes masculines n'avaient plus cours, et remit le porte-cigares dans sa poche.

Une petite main se posa sur la sienne.

—Pourquoi ne fumez-vous pas ? demanda Liliane.

—J'ai craint que l'odeur ne vous gênât.

—Non, je l'aime.

Et, comme il reprenait son cigare avec une certaine satisfaction, elle lui présenta au bout de la pincette un petit morceau de braise pour l'allumer.

Urbain fuma, tout attendri.

Il n'était jamais arrivé à personne de lui rendre aucun de ces petits services superflus, marques d'une affection féminine toujours en éveil.

Il sentit que quelque chose de nouveau était dans sa vie. Cette petite créature frêle et blonde, blottie dans un grand vieux fauteuil, au coin du feu, lui faisait un effet singulier.

Tantôt il la regardait comme un enfant abandonné qu'il recueillait, tantôt elle lui rappelait sa mère; il la sentait confiée à sa garde, ne dépendant que de lui et, en même temps il lui semblait qu'elle le protégeait avec le bout d'une aile blanche.

La voix perçante du petit Henri vint l'arracher à sa méditation; à ce cri, Liliane s'était levée et sortait vivement. Il la suivit, aussi désireux de voir son neveu que d'éviter un rouverte tête à tête avec son père.

—Comment s'est passée l'entrevue de ce matin? demanda-t-il à la jeune femme quand la porte du salon se fut refermée sur eux.

—Oh! très bien. Votre père a été charmant. Il a embrassé Henri. Mais il n'a pas l'air d'aimer les enfants. Il ne vous ressemble pas; c'est juste le contraire!

—Comment, le contraire?

—Je n'ose pas dire.

—Si, voyons votre idée.

—Eh bien, on a un peu peur de vous d'abord, parce que vous avez l'air sévère; mais pas du tout après, parce que vous avez les yeux doux. Votre père, c'est différent: il n'intimide pas, il a l'air très aimable, mais ses yeux sont durs. C'est peut-être quand on le connaît qu'on a peur.

Urbain aurait bien voulu obtenir quelques renseignements supplémentaires de Sophie, qu'il trouva auprès de bébé; mais elle était renfrognée, inquiète de la pâleur de l'enfant. Pressé lui-même par l'heure, tout ce qu'il put en tirer fut qu'on n'avait encore osé révéler à M. de Lamothe la présence de la nourrice.

Il partit pour la Banque, rempli d'appréhensions.

VII

Sophie, qui était une habile stratéguiste, trouva moyen de tourner toutes les difficultés de la situation.

Elle savait que le général Grelan-Fleuri viendrait voir son maître à trois heures et demie, et, connaissant l'exactitude de ce vétérân, elle hasarda la terrible confiance à trois heures vingt-cinq, de sorte que la formidable explosion de fureur qui s'ensuivit fut coupée net par le coup de sonnette du général.

M. de Lamothe en fut réduit à se modérer et se contenta de verser ses chagrins dans le cœur de son vieil ami.

—De quoi? de quoi? grommela ce digne homme. Pas à plaindre! Pouvez bien supporter une Chinoise, mille diables! à cause de l'enfant, beau mérite! ! ! Moi je n'ai pas d'enfants et je supporte bien un nègre, rien que pour faire du chic! C'est ma femme qui le veut! Montrez-moi le mioche! Ça vous gêne? Tant mieux. Ca fait plaisir de se gêner pour les siens. Vous deveniez par trop panade aussi!

Sophie profita également de cette visite pour déménager le cabinet de toilette de son maître et y installer le pauvre Urbain si lestement évincé de ses appartements. M. de Lamothe protesta, mais elle lui ferma la bouche en déclarant que la pièce étant au nord il y aurait pris froid, et que la cheminée fumait.

—Alors laissez-y mon fils, dit le vieillard calmé.

Cependant, Urbain n'était pas au bout de ses mésaventures: ce fut son neveu qui languit pendant quelques jours, Lilliane qui faillit tomber malade d'inquiétude, la nourrice surtout qui fit des siennes.

—Cette sauvagesse est endiablée! disait Sophie, épouvantée de la gymnastique extraordinaire et des habitudes stupéfiantes de la nouvelle venue. Elle soigne l'enfant comme une guenon soignerait un petit singe, et finira, pour sûr, par le tuer, en le portant sur sa hanche.

En outre, cette fille des rives lointaines avait apporté de sa patrie une profonde admiration pour l'industrie métallurgique française, et la témoignait en s'en appropriant le plus d'échantillons possible.

Les objets les plus hétéroclites s'engouffraient subrepticement sous les longs pans flotants de sa tunique. On remarqua enfin la disparition successive des aiguilles à tricoter de Sophie, du parapluie à manche d'argent d'Urbain, du

bonnet grec galonné d'or de M. de Lamothe, d'une petite lampe de cuivre, de porte-couteaux en métal anglais, et finalement de deux robinets de nickel.

—Tous les Tonkinois volent comme cela!... C'est un jeu d'adresse... elle rendra ce qu'elle a pris, disait Mme de Lamothe, effrayée de ces déprédations.

—Ma chère Liliane, lui conseillait son beau-frère, il faut renvoyer cette femme.

—Mais que deviendra-t-elle, Urbain?... Et la santé d'Henri?...

Ce dernier argument et l'accent suppliant de la jeune mère désarmaient Urbain, très inquiet cependant de voir Sophie, irritée, retirer peu à peu sa protection.

—Quand donc Madame va-t-elle aller au couvent avec sa nourrice?...demanda-t-elle un matin à Urbain.

Il se sentit perdu et courba la tête en promettant d'aller demain voir la Supérieure d'un couvent que lui avait recommandé Mme Grelan-Fleuri.

L'accueil de la Révérende Mère fut bienveillant.

D'un hochement de tête pieux et attendri, elle compatit aux sollicitudes d'Urbain et promit son égide à la veuve et à l'enfant.

Et quel âge a la petite fille de Mme de Lamothe?...demanda-t-elle.

—C'est un petit garçon!

La Supérieure se rembrunit. Elle prévoyait que ce petit garçon allait tout gâter.

—Mon petit neveu n'a que sept mois, avoua Urbain tout honteux. Il est avec sa nourrice...

La visage de la Révérende Mère revêtit toute la sévérité monastique.

—Impossible de recevoir Mme de Lamothe en de semblables conditions. Une nourrice, un enfant de cet âge qui crierait! Que diraient nos autres dames pensionnaires? Que deviendraient l'ordre et la régularité de notre maison?

Urbain s'en revint tête basse de ce couvent, et de plusieurs autres.

—Si ça a du bon sens! opinait le général Grelan-Fleuri, confident de ses déboires. Fichez la nourrice à la porte, et gardez les autres chez vous!

Une brusque résolution arrangea tout.

Un beau soir, la nourrice remit le petit Henri à sa mère, en déclarant qu'elle avait fait la rencontre d'un de ses com-

patriotes, placé comme garçon dans un café-concert et que grâce à son intermédiaire, elle venait d'être engagée dans un établissement rival où elle gagnerait des monceaux d'or à ramasser des pièces de quatre sous avec ses doigts de pieds, et à pratiquer les autres gentillesse en usage dans son pays, pour le plus grand divertissement des badauds.

—Moi en avoir beaucoup dans le cœur pour Madame, mais bébé trop gourmand, et moi aimer gagner piastres ! répondit-elle aux instances de Liliane, qu'elle laissa dans la plus profonde consternation.

Toutes les offres furent vaines : la Tonkinoise fit son paquet et elle partit sans plus attendre.

Urbain se rappelle encore la soirée qu'il passa à courir chez tous les marchands de biberons, et la nuit employée à essayer sur le jeune Henri leurs instruments les plus perfectionnés.

Jamais poupon ne se montra plus insensible aux supplications d'une famille éplorée, et aux adjurations irritées d'un aïeul qui ne peut fermer l'œil.

—Mes enfants et mes petits-enfants abrègeront mes jours ! rugissait le grand-père.

—Monsieur doit excuser le petit, répliqua audacieusement Sophie : il a ses habitudes comme Monsieur. Si on supprimait son déjeuner et son dîner, je voudrais bien savoir si Monsieur ne crierait pas !

Le lendemain, avant midi, une autre nourrice était trouvée ; mais M. de Lamothe, furieux, déclara que cette vie ne pouvait durer.

Fort heureusement, il prit un gros rhume qui l'absorba toute une semaine et pendant lequel Liliane lui fut plus d'une fois utile. Elle jouait au whist comme un ange, et très passablement aux échecs. Il était confortable de recevoir une tasse de tisane de sa jolie main blanche. Elle avait toujours quelque chose à dire et, maintenant un peu apprivoisée, était aussi gaie, aussi gracieuse que peut l'être une fauvette en cage. Dans ses efforts pour paraître joyeuse, se rendre agréable, afin qu'on la supportât, il y avait quelque chose qui navrait l'âme délicate d'Urbain. Mais M. de Lamothe, qui n'avait point de ces sensibleries, commençait à trouver du plaisir dans cette société douce et discrète, ce rayon de printemps qui éclairait sa vieille maussade.

—Elle m'est très reconnaissante, très attachée... C'est bien naturel, après ce que j'ai fait pour elle ; mais moi, qui

suis habitué à l'ingratitude, je me trouve satisfait de ses soins, répétait-il sans cesse.

Il se rengorgeait quand on lui disait que son petit-fils était superbe et sa bru charmante.

—J'ai voulu les recueillir, disait-il à ses amis. Le moins qu'ils puissent faire est de bien se comporter vis-à-vis de moi.

Quant à Urbain, il s'était transformé. Sa figure maigré, aux traits arrêtés, austère et resignée comme celle d'un religieux lié par des vœux éternels à une vie sans joie, à un dévouement sans salaire, s'était adoucie et détendue. Le sourire qu'il avait, matin et soir, pour la mère et l'enfant, finissait par s'empreindre sur ses lèvres et le rajeunissait de dix ans. Il semblait plus robuste et plus décidé, depuis qu'il était chargé de défendre et de soutenir deux êtres faibles. Sa tête se redressait, à présent qu'il se sentait utile, aimé, respecté. Il avait pris de l'importance à ses propres yeux, ne se laissait plus écraser par sa destinée, ne disait plus à propos de tout :

—Moi ! qu'est ce que cela fait ?

Le soir, il rentrait pressé ; on l'attendait et il avait hâte de savoir si la dent de bébé avait percé, ou si nourrice continuait à plaire à Sophie.

Le dimanche, il allait se promener comme les bons bourgeois ; il faisait visiter à Liliane les monuments, les musées. Elle s'intéressait à tout comme une artiste, s'amusait de tout comme un enfant. Le plaisir qu'elle prenait gagnait Urbain ; il n'avait jamais vraiment connu Paris qu'en le lui montrant.

L'appartement même avait changé.

En regardant Liliane aller et venir dans le salon, Urbain avait remarqué combien les vieux meubles étaient laids, les tapis usés, les tentures salies. Et quel désordre dans ces livres, ces journaux entassés pêle-mêle sur les tables et même sur les fauteuils ! Quelle désolation dans cet intérieur où nulle maîtresse de maison n'avait jamais passé ! Comment osait-on vivre dans un un pareil taudis ?

Un beau jour, Urbain fit porter des pots de fleurs. Liliane avait sauté de joie et disposé artistement plantes et arbustes ; puis elle avait dit, les yeux brillants :

—Oh ! si vous me laissiez arranger tout, ici !

On avait consenti, elle avait fait des merveilles.

M. de Lamothe, épouvanté de ce bouleversement qui changeait la place de ses pantoufles et l'astreignait à poser ailleurs

que sur le piano les journaux et brochures qu'il recevait et laissait s'amonceler jusqu'à ce que la pile tombât par terre, commença par se fâcher et finit par se rengorger et trouver tout admirable, quand Mme Grelan-Fleuri l'eut accablé de compliments sur son bon goût.

Embrassé par un zèle de néophyte, il alla jusqu'à permettre à Urbain de faire recouvrir, à ses frais, le mobilier d'acajou du salon et à reprocher amèrement au propriétaire le peu de fraîcheur de ses plafonds et de ses papiers.

—Je vous arrangerai cela, dit le bonhomme inquiet du mécontentement d'un locataire qui payait bien ; mais quand voulez-vous que j'envoie des ouvriers ? Vous êtes toujours là ! Si vous alliez à la campagne, aux eaux, ce serait fait en quinze jours !

Urbain recueillit cette parole et en fut frappé. On était au mois d'août ; comment avait-il été assez égoïste pour oublier que la saison imposait la villégiature et que, s'il n'importait guère que lui séchât un peu plus ou un peu moins pendant la canicule parisienne, une femme et un enfant avaient besoin d'air.

—Et moi qui dois aller dans mon pays pour l'héritage de ma cousine !... dit Sophie d'un accent profond quand il lui fit part de ses réflexions.

Quelques jours après, Sophie était appelée en Bourgogne par son notaire ; le médecin prescrivait à M. de Lamothe l'air de la mer. Urbain demandait un congé de trois semaines, au grand scandale de ses collègues, habitués à prendre des vacances à sa place, et le concierge ébahi voyait toute la famille partir pour Honfleur.

—Ils se dérangent, ils se dérangent ! dit-il avec stupéfaction. Un vieux qui n'a pas bougé depuis six ans ! Ils ne me le ramèneront pas entier ! C'est un scandale !

M. de Lamothe n'avait pas cédé sans protestations, et il avait fallu qu'on l'implorât au nom de sa santé, de son bien-être, d'une attaque qui le menaçait pour obtenir cette rupture momentanée avec ses chères habitudes.

—Ce qui changerait bien plus vos habitudes, ce serait de tomber malade. Evitez-le pendant qu'il en est temps encore, avait dit, presque brutalement, Mme Grelan-Fleuri.

Mme Grelan-Fleuri jouissait de la confiance et même de l'admiration de M. de Lamothe. Elle était la dernière survivante de ses danses, et il ne pouvait plus égrener qu'avec elle les souvenirs défraîchis de sa brillante jeunesse. Il as-

surait avec enthousiasme, les soirs d'épanchements, qu'elle avait été une femme superbe, et qu'il n'avait tenu qu'à lui d'être préféré à Grelan-Fleuri. La matrone, elle, déclarait parfois qu'aucun jeune homme d'à-présent ne dansait comme avait dansé M. de Lamothe.

—Si vous aviez vu ses cheveux blonds frisés! ajoutait-elle non sans une pointe d'attendrissement.

Ils échangeaient encore un quatrain et un bouquet, à leur jour de naissance, et des bonhons au jour de l'an. Il était doux à la vieille dame de s'entendre appeler encore "charmante Madame", et de se voir faire un brin de cour à l'ancienne mode.

M. de Lamothe faisait le beau et se sentait tout un avenir en perspective quand elle s'écriait :

—Est-il méchant! Voulez-vous bien vous taire! en lui donnant sur ses vieux doigts goutteux un léger coup d'éventail.

Cette petite comédie, qui durait depuis quarante ans, avait fait les délices du pauvre Henri et ne contribua pas peu à égayer le séjour de Honfleur, où les Grelan-Fleuri avaient rejoint leurs amis.

Il y avait là un lot de vieilles dames dont la galanterie surannée de M. de Lamothe fit la joie. Il tourna toutes les têtes blanches, et imposa aux autres générations un respect ému, par la majesté avec laquelle il remplissait son rôle d'aïeul infortuné, et le tableau touchant qu'il formait avec sa belle-fille et son petit-fils.

Cette admiration universelle lui adoucit le dur sacrifice qu'il avait fait en rompant avec ses habitudes par dévouement pour ses enfants. Ceux-ci profitaient de son héroïque abnégation. Urbain se comparait poétiquement lui-même à ces crapauds patients qu'on trouve desséchés dans une pierre depuis des siècles et qui, revenant au soleil, se secouent, se dilatent et reprennent la vie.

—Quel bon père de famille! disait-on en le voyant sur la plage, attentif aux allées et venues de la nourrice et contemplant avec orgueil le poupon qui grossissait à vue d'œil.

—Le bel enfant! criaient très haut les gens de l'hôtel qui désiraient s'assurer une bonne étrenne à la prochaine occasion.

—On lui donnerait un an! s'exclama une dame inconnue, que l'heureux oncle salua jusqu'à terre.

Liliane était enchantée de revoir la mer.

—Elle est si belle ! disait-elle, mais seulement quand on la voit de la côte de France.

Malgré sa gaieté enfantine, on devinait une profonde tristesse dans l'âme de la jeune veuve, et si elle regardait souvent son enfant avec joie et fierté, elle avait parfois les yeux humides en disant :

—Pauvre petit orphelin !

Urbain, lui, sentait un remords au milieu des changements heureux qui s'étaient produits dans sa destinée ; il s'accusait de ne pas assez regretter son frère. Certes, la place du pauvre Henri était toujours vide et saignante dans son cœur dévoué ; certes, son calme et son sourire étaient un effet de sa tendresse pour les survivants et non de son oubli du cher disparu, et pas une heure ne se passait sans lui en rappeler le souvenir ; mais ce n'était pas ce deuil éternel, cet écrasement de tout son être, cet anéantissement de tout amour, de toute espérance, de désespoir touchant à la folie auxquels il s'était cru voué dans les premiers moments de sa douleur. Il pouvait, sans pleurer, prononcer le nom de son frère, et trouvait même une joie mélancolique à raconter à Liliane l'enfance et la jeunesse d'Henri, ses espiègleries, ses traits d'esprit, leur amitié.

Elle écoutait, parfois d'un air étonné ; mais, quand Urbain l'interrogeait à son tour, elle répondait avec un certain embarras. Sa courte union semblait ne lui avoir laissé que des souvenirs vagues et rares.

Elle avait rencontré Henri pour la première fois à Saïgon, au bal du gouverneur. Son père, déjà très malade, et pressé de lui donner un protecteur, avait arrangé son mariage en trois semaines et, pendant les quinze mois qu'elle avait été la femme d'Henri, elle avait peu vu son mari, dans les rares loisirs que laissaient au jeune officier les marches, les expéditions, les escarmouches incessantes.

—Mais il vous parlait de nous... de moi ? demandait avidement Urbain.

—Henri parlait très peu, répondait-elle évasivement.

—Il vous avait bien dit qu'il avait un frère, un père ?

—Non, disait-elle, car elle ne savait pas mentir. Je l'ai cru orphelin, jusqu'au jour où le gouverneur m'a appris qu'il avait une famille en France. Il me racontait que personne que moi ne l'avait jamais aimé.

Et comme une expression douloureuse attristait la physio-

nomie d'Urbain, elle ajoutait, pour atténuer l'effet de cette ingratitude :

—Peut-être avais-je mal compris : Henri ne savait pas l'anglais, moi je comprenais à peine le français, et alors je n'osais pas trop le faire recommencer quand je ne saisissais pas bien. Et puis, nous avons été ensemble si peu de temps !

Urbain se demandait parfois si, pendant ce peu de temps, son frère avait rendu Liliane bien heureuse. La jeune femme ne s'était jamais plainte, ne parlait de son mari qu'avec un affectueux respect, mais il ne lui avait pas laissé ce souvenir tendre et déchirant qui remplit toute l'existence d'une veuve. Elle ne citait jamais un mot touchant, ni une preuve de dévouement de la part d'Henri, et Urbain sentait qu'elle aurait été fière de pouvoir le faire. Elle ne se complaisait pas non plus à remarquer la ressemblance qui existait aux yeux d'Urbain entre l'enfant et le père.

—Moi, je trouve qu'il ressemble à ma mère, disait-elle quand son beau-frère analysait les traits du petit Henri. Vous verrez qu'il aura tout à fait le type irlandais.

—Mais les yeux, les yeux ! ceux de son père !

—Par exemple ! il a les yeux bleus. Son père les avait bruns.

—Bruns ! s'écriait Urbain ; Henri avait les yeux bleus ! magnifiques !

Et il murmurait, s'en allant scandalisé :

—Mon pauvre frère ! elle n'avait même pas remarqué ses yeux qui étaient si beaux !

—Comme si on remarquait ces choses-là chez les autres ! grommelait M. de Lamothe. Je connais bien mes yeux à moi. Dieu merci ! on en a assez parlé ! mais je serais bien incapable de dire la couleur de ceux de mes enfants !

Urbain et Liliane se trouvaient d'accord sur un point : c'est que le petit Henri était le plus beau, le plus fort, le plus spirituel des enfants. L'air de la mer lui avait parfaitement réussi, et, de retour à Paris, ses progrès émerveillèrent Sophie.

Au commencement de l'hiver, il débuta assez brillamment dans l'acte de la marche et ses chutes fréquentes devinrent pour son oncle une préoccupation de premier ordre. Vers Noël il se mit à bégayer des syllabes incompréhensibles où Liliane reconnut des mots anglais, tandis qu'Urbain y démelait le français le plus pur.

M. de Lamothe trouvait ces discussions oiseuses, mais

n'osait pas trop le dire, ayant vu Mme Grelan-Fleuri y prendre part avec ardeur.

Puis vint le sevrage, et, cette fois, le grand-père fut repris de son humeur féroce et revint à l'idée, un peu oubliée, d'une séparation. Mais Urbain fut si résolu, Mme Grelan-Fleuri si pathétique, que les réclamations de l'aïeul s'apaisèrent en même temps que celles du petit-fils.

—Le fait est que je suis habitué maintenant à Liliane, confessa même M. de Lamothe. On s'attache à ceux à qui on fait tant de bien, et je suis aise de faire quelquefois ma partie dans la journée, pendant qu'Urbain est à la Banque. Je suis si abandonné de mes enfants !

La jeune femme sentait qu'elle avait conquis son droit de cité. Sa finesse avait deviné les admirables vertus de son beau-frère et l'égoïsme parfait du vieux M. de Lamothe. Elle vénérât l'un profondément, et savait mener l'autre en se servant de ses défauts. Son tact, sa douceur, son dévouement avaient évité toutes les contestations où sa fierté aurait pu souffrir et l'obliger à une résistance dangereuse. L'intérêt de son enfant était qu'elle restât chez son beau-père. Elle le comprenait, et s'était arrangée pour y rendre sa position sûre et digne.

—Comment fait-elle ? se demandait Urbain, pétrifié ; j'ai passé quarante ans à me dévouer à mon père sans en recevoir autre chose que des malédictions. Elle est arrivée, d'emblée, à vivre en paix avec lui et même à rendre nos rapports moins désagréables !

VIII

On était au mois de février. Il y avait un an bientôt que le pauvre Henri dormait là-bas dans sa tombe lointaine. L'approche de cet anniversaire remplissait Urbain et Liliane de tristesse.

—Vous n'êtes pas raisonnable, ma chère, remarqua M. de Lamothe, un jour qu'une allusion à son malheur avait mis la jeune veuve en larmes. Quand on perd quelqu'un des siens, on fait une courte prière... puis on tâche de se consoler par raison, par devoir. Voyez mon courage, à moi, le plus éprouvé de tous ! Ne m'attristez pas ainsi ! Peut-être après tout, n'auriez-vous pas été aussi heureuse que vous le croyez avec mon pauvre fils, que son frère avait élevé en dépit du bon sens !

Liliane courba tristement la tête.

—Il ne faut pas en vouloir à mon père, disait Urbain : il ne sent rien, comment pourrait-il apprécier ce que sentent les autres ?

La jeune femme se calma, et retourna à ses occupations.

Ce jour-là, qui était un dimanche, le général et Mme Grelan-Fleuri devaient dîner rue Vaneau. M. de Lamothe prenait plaisir à ces réunions, facilitées depuis qu'une maîtresse de maison était là pour les présider.

Il était quatre heures, et Liliane se hâtait d'arranger les fleurs du salon avant la tombée de la nuit, Sophie s'activait à ses fourneaux et Urbain, ayant eu la permission d'emmener le bébé dans sa chambre, s'amusait comme un roi à voir son neveu renverser par terre et pietiner avec des cris de triomphe le contenu de tous les tiroirs de son secrétaire. Il vengeait ainsi l'enfant d'une observation aigre faite par M. de Lamothe, chez lequel le pauvre chéri avait bien innocemment mis en pièces quelques paperasses insignifiantes. Il adorait les fournitures de bureau, ce cher petit, et rien ne lui faisait autant de plaisir que de renverser un encrier, ou de déchirer un papier. Cela annonçait peut-être des goûts littéraires qu'il ne fallait pas contrarier.

—Tiens, mon bijou, disait l'oncle, qui vidait, l'un après l'autre, des tiroirs pleins de lettres ou d'imprimés, sur le tapis où bébé s'ébattait, miaulant de joie, fourrageant dans le tas avec ses petites mains roses ; puis émettant gravement le papier honoré de sa préférence, comme qui remplit une mission sacrée.

Laurent, lui, mettait le couvert avec le soin méticuleux qu'il apportait aux moindres détails de son service, suivant la mode d'autrefois où les serviteurs tenaient un grain de poussière et un retard de cinq minutes pour un déshonneur. Le bonhomme se faisait vieux, et comme il allait lentement, il se mettait de bonne heure à la besogne.

La nappe ne faisait pas un pli, la symétrie des couverts aurait pu être vérifiée par un géomètre, et la jatte d'oranges qu'il confectionnait était à la fois un chef-d'œuvre d'art et d'équilibre.

Il posait triomphalement la dernière orange couronnant l'édifice, quand la sonnette de la porte retentit avec une telle violence que ses vieilles mains tremblantes laissèrent échapper le fruit. Un éboulement considérable s'ensuivit.

—Au diable le visiteur ! grommela le vieux domestique.

courant après les oranges qui roulaient dans toutes les directions, se baissant péniblement pour les ramasser; "il m'a fait faire la bêtise: qu'il attende que je l'aie réparée!"

Un second coup de sonnette, plus impérieux encore, scandalisa Laurent.

—Y a-t-il des gens mal élevés au jour d'aujourd'hui se dit-il avec componction. Si c'est permis de...!

Troisième coup formidable, qui ahurit le vieux domestique.

—On y va, on y va!...

A pas lents et lourds, il traversa le vestibule.

Liliane, qui entrebâillait la porte du salon pour s'informer de ce qui se passait, la referma en voyant Laurent aller ouvrir.

Le vieillard était si troublé qu'il n'arrivait pas, dans la demi obscurité du crépuscule, à retrouver la serrure.

Ce qu'entendant, le visiteur impatient se mit à cogner contre la porte.

Laurent parvint à ouvrir.

Une haute et svelte silhouette se dessinait dans l'embrasure, et les galons d'or d'un uniforme reluisaient.

Le nouveau venu entra hardiment.

Renfoncé dans l'encoignure, Laurent, saisi d'une peur vague, attendait, sans mot dire, qu'il parlât.

—Ah çà! dit enfin une voix qui fit tressaillir le vieux serviteur, ce n'est plus ici chez M. de Lamothe?... Ce n'est plus Laurent?...

—Monsieur... balbutia celui-ci.

—Comment, c'est toi, mon brave! Est-ce que tu me prends pour un revenant?...

—Oui... cria le vieillard, hors d'haleine, et étendant les deux mains comme pour éloigner une vision terrible.

Puis, saisi d'une peur folle, il se sauva à toutes jambes et entra comme une bombe dans la chambre d'Urbain.

—Monsieur Urbain, c'est lui! Je l'ai vu! J'ai vu votre frère qui est mort!

Urbain, accroupi près de l'enfant, bondit sur ses pieds.

—Qu'est-ce que tu dis? Tu perds la tête!

Le vieux domestique était tombé sur une chaise. Urbain se retourna pour l'interroger et se trouva en face d'Henri.

Était-ce lui? était-ce son spectre? Une version ne semblait pas plus invraisemblable que l'autre. Les bougies qu'Urbain avait allumées un peu auparavant sur sa cheminée

éclairaient en plein la figure animée, calme, régulière, souriante, mais plus pâle et plus fine qu'autrefois.

Homme ou esprit, c'était lui, le frère adoré. Urbain se jeta à son cou avec un grand sanglot.

Il ne disparut pas, il ne s'évanouit pas en fumée. Il resta là, debout, rendant à Urbain un baiser pour mille, et lui disant de sa même voix de jadis, mais moins fraîche, plus aigue :

— Mon pauvre vieux ! ne t'agite pas comme cela ! Si j'avais su, je ne t'aurais pas donné cette émotion.

— C'est toi ! c'est toi ! sanglotait Urbain, en le tâtant, en le serrant contre son cœur, en lui baisant les mains.

— Mon Dieu ! Monsieur, vous n'êtes pas mort ! s'écria Laurent, parvenant enfin à articuler une phrase.

— Pas que je sache, répondit Henri. Qu'est-ce que vous avez donc tous ? Et mon père ?

— Il va bien. Mais toi ? ton colonel nous a écrit que tu étais mort, l'année dernière !

— Non, là, vrai ! s'écria Henri, ce n'est pas possible !

— Et tu n'écrivais pas... Tu ne disais rien... Tu nous as laissé croire...

— J'ai écrit une fois ou deux. Mais aussi pouvais-je deviner que vous vous étiez mis une chose pareille en tête ! Si j'avais su ! Depuis un an nous attendions notre ordre d'embarquement. Je me disais : "A quoi bon écrire !" ils me connaissent, ils ne s'inquiètent pas... Je leur ferai la surprise !... Vous n'écriviez pas non plus... Je suis arrivé hier à Toulon.

Urbain se calmait ; il commençait à se persuader qu'il ne rêvait pas. Le sang-froid d'Henri le gagnait.

L'officier avait posé tranquillement son shako et son sabre sur le lit et regardait autour de lui.

— Je vois qu'il y a du nouveau ici, remarqua-t-il en désignant l'enfant, témoin muet et étonné de cette scène. Pourtant, mon vieux, je croyais bien que tu mourrais garçon.

— Oh ! misérable égoïste que je suis ! s'écria Urbain tout à fait rappelé à lui-même, et bondissant hors de la chambre : Je n'ai rien dit encore à cette pauvre femme ! Comment la préparer ?

Liliane arrangeait ses fleurs tranquillement, mais à peine eut-elle aperçu le visage troublé de son beau-frère, qu'elle se leva avec un cri.

— Mon Dieu ! qu'est-il arrivé ?

Et comme il ne répondait rien :

—Bébé! s'écria-t-elle d'un accent déchirant.

—Non! non! rien de mauvais, au contraire! un grand bonheur...

—Quoi! qu'est-ce? parlez!... Je veux savoir... vous me faites mourir.

—Du calme, balbutia Urbain, je vais vous dire... j'ai des nouvelles d'Henri...

—Henri! répéta la jeune femme défaillante. Que dites-vous?... Qu'avez-vous?

—Ecoutez...J'ai des nouvelles d'Henri... il n'est pas mort!

Alors c'est moi qui suis folle, dit-elle en passant la main sur son front pâle; vous me dites...?

—Henri n'est pas mort!

Elle le regarda avec une profonde pitié.

—J'ai vu le colonel qui lui a fermé les yeux, et j'ai pleuré sur sa tombe. Si l'on vous a dit autre chose que la triste vérité on vous trompe, Urbain!

Il lui secoua violemment le bras.

—Il vit! hurla-t-il, je l'ai vu, il est là! ! !

—Urbain! s'écria la jeune femme, effrayée, je vous assure que vous êtes malade.

—Il est là! reprit Urbain avec une force et une conviction telles que Liliane frémit pour sa raison. Venez!

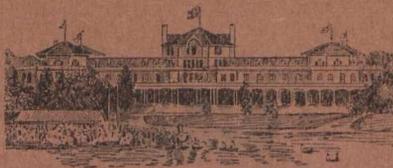
—Vous êtes trompé par une ressemblance, par un imposteur!... répétait-elle, tandis qu'il l'entraînait.

Elle entendit la voix de M. de Lamothe qui s'élevait, pathétique, criant:

—De pareilles émotions! à mon âge!...

Mais aucun doute ne l'ébranlait; elle se demandait seulement quel mystère, quelle intrigue allaient se dérouler.

(A suivre)



Puisque vous venez voir Québec,

Pourquoi ne pas faire un séjour dans le pays ?

HOTEL DU LAC SAINT-JOSEPH, dans les Laurentides, à 50 minutes de la ville, par le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean; sur le bord d'un lac de sept milles de longueur, idéal pour le canotage et la pêche; 100 chambres spacieuses; administré par un des meilleurs personnels de New York; tennis, golf, croquet, orchestre, splendide salle de bal, télégraphe, téléphone, lumière électrique; station du chemin de fer sur les terrains mêmes de l'hôtel. *Prix* : \$2.50 et plus. Ecrivez au Gérant, Hôtel du lac Saint-Joseph.

Pour voir la partie pittoresque de la province de Québec, il n'y a pas de meilleures lignes que celles du QUEBEC ET LAC-SAINT-JEAN et du CANADIAN NORTHERN. Le Québec et Lac-Saint-Jean relie Québec avec le lac Saint-Jean et le Saguenay en passant à travers les Laurentides, c'est-à-dire le paysage le plus varié de tout l'est du Canada. Hôtel de première classe à Roberval, sur le lac Saint-Jean—le pays du Ouananiche ou saumon d'eau douce.—L'embranchement de la Tuque va jusqu'au Saint-Maurice supérieur et traverse une grande étendue de pays de pêche, de canotage et de chasse.

Le CANADIAN NORTREHN relie Québec à Montréal en traversant un pays tout aussi beau; la vallée de Batiscan, le Lac-aux-Sables, les magnifiques chutes de Grand'Mère, Shawinigan et Maskinongé. Dans ces régions des Laurentides, tout dépasse les limites de ce que peut rêver l'imagination du touriste.

On peut obtenir tous les renseignements en s'adressant à la station du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à Québec, Téléphone 445.

Vous visiterez d'autres parties du Canada.

De Toronto, on se rend à Muskoka et à la Baie Georgienne, pays délicieux pour les vacances, par le CANADIAN NORTHERN ONTARIO RAILWAY. On peut obtenir des brochures contenant tous les renseignements en s'adressant au bureau des passagers du C.N.O.R., coin des rues King and Toronto, à Toronto.

On atteint le plateau supérieur par les bateaux de la CIE NORTHERN NAVIGATION, en partant de Sarnia, Ontario, et par la ligne CANADIAN NORTHERN. Un pays magnifique. Le même chemin de fer se rend à Winnipeg et à Edmonton en traversant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

De Yarmouth à Halifax, le HALIFAX & SOUTH WESTERN a ouvert 700 milles de plage sur l'océan pour les touristes, et le INVERNESS RAILWAY a fait la même chose, au Cap-Breton, sur une longueur de 60 milles, le long du Golfe Saint-Laurent.

Tous ces chemins de fer appartiennent à la compagnie du CANADIAN NORTHERN RAILWAY. Demandez des brochures en écrivant au bureau de renseignements, Bureau-chef, Edifice du Canadian Northern, Toronto.



PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA) 1

TERRE A VENDRE

BRILLANT AVENIR POUR LES COLONS ET LES INDUSTRIELS

TERRES POUR COLONS

Il y a plus de six millions d'acres de terres arpentées et divisées en lots de ferme à vendre dans et pour la Province de Québec.

Le prix de ces terres varie de vingt à cinquante sous de l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des fertiles régions suivantes :—

1. Région du Lac St-Jean et du Saguenay.
2. " de l'Outaouais et du Témiscamingue.
3. " du Saint-Maurice.
4. Les cantons de l'Est.
5. La région de la Chaudière.
6. Le bas du fleuve Saint-Laurent, (côte sud).
7. La vallée de la Matapédia.
8. La Gaspésie.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels.

CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières ou la permission de couper du bois sur les terres de la Couronne se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois : épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de quatre piastres par mille, payable avant le 1er Septembre de chaque année.

POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la province, le département cède ou loue les cascades ou chutes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.

Pour renseignements plus précis sur la valeur des terres et des bois, demandez un exemplaire du " Guide de Colon " au département des terres et des Forêts.

ABONNEZ-VOUS A

La Revue Franco - Américaine

Pour les renseignements et les placements d'hommes dans l'ouest Canadien, s'adresser à la " Société Catholique et Française de Renseignements et de placements.

LETELLIER, Manitoba

Quand vous serez de passage à Québec

Et que vous voudrez prendre un bon repas substantiel, adressez-vous au No. 27, RUE HEBERT, PENSION DIONNE. Table d'hôte, nourriture saine, abondante et de première qualité. Service de tout premier ordre fait de la façon la plus courtoise.

N'oubliez pas l'Adresse

PENSION DIONNE 27, RUE HEBERT, QUEBEC

Cette annonce ne s'adresse pas spécialement aux résidents de Québec, où le RESTAURANT N. MORIN est des plus avantageusement connu, mais elle s'adresse surtout aux personnes qui sont de passage dans nos murs et qui désirent soit goûter aux fameuses HUITRES MALPEQUES, soit manger sur le pouce quelques bonnes CONSERVES FRANÇAISES, SARDINES, FOIE GRAS, SANDWICHES, PATÉS AU MOUTON, PATÉS AUX HUITRES, &c., et cela servi par un personnel courtois et à des prix modérés.

Gave Excellente : Vins et Liqueurs de meilleure qualité

N. MORIN, Restaurateur 44, rue Garneau.

QUÉBEC



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, u des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead, par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut-être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du terrain entré par la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croissantes dans l'arpentage

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'Agent du district de cette intention

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Malles Européennes

LE TRAIN DE LUXE DU CANADA

L'EXPRESS MARITIME

PARTANT DE MONTREAL A MIDI LE

VENDREDI

— EST —

LE DERNIER TRAIN DE LA SEMAINE

En destination d'Halifax, où il arrive le

SAMEDI

Il Transporte les Malles, Passagers et Bagages pour
l'Europe, et se rend jusqu'au quai d'embarquement

LE SERVICE des WAGONS-RESTAURANTS
ET des WAGONS-LITS EST SANS PAREIL

Pour plus amples informations s'adresser au

Bureau des Passagers, Moncton, N.B.

Bureau de Montreal

141, RUE ST-JACQUES

Bureau de Québec

7, RUE DUFORT

Bureau de Toronto

51, RUE KING EST



Si vous desirez faire partie d'une puissante société mutuelle

... DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE ...

L'Alliance Nationale

No. 7, Place d'Armes, Montréal

BUREAU EXECUTIF

JOS. CONTANT,	Président Gén.
H. LAPORTE,	Ancien Président Gén.
L. A. LAVALLEE,	1er Vice-Président Gén.
A. G. H. BEIQUE, M.D.,	2nd Vice-Président Gén.
L. J. D. PAPINEAU,	Secrétaire Gén.
A. ST-CYR,	Trésorier Gén.
T. CYPHOT,	Médecin en Chef.
S. BEAUDIN, C.R.,	Aviseur Légal
EUG. H. GODIN,	Directeur
F. C. LABERGE,	Directeur
J. A. LAPIERRE, M.D.,	Directeur
A. DELORME,	Directeur
J. E. BROSSARD,	Directeur

SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC



Le fameux Chemin de Fer
Canadien à voie double

La principale artère de commu-
nication entre l'Est et l'Ouest

LE SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats Unis. A PART CELA, C'EST LA GRANDE VOIE PITTORESQUE DU CANADA.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au Système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 & 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

Wagons à vestibules

W. E. DAVIS,
Gérant de service des voyageurs
MONTREAL

G. T. BELL,
Agent général du service des
passagers et des billets, MONTREAL